



# **RAPPORT D'ACTIVITE 2006**

approuvé par l'Assemblée générale  
de la Fédération des Sem

le 11 octobre 2006

## SOMMAIRE

<b>LES TEMPS FORTS 2005/2006</b> .....	<b>p. 4/5</b>
<b>PREFACE</b> .....	<b>p. 7</b>
<b>INTRODUCTION</b>	
Les chiffres clés des Sem .....	<b>p. 8</b>
Les chiffres clés de la Fédération .....	<b>p. 9</b>
<b>LA VIE SOCIALE</b>	
Conseil d'administration et bureau .....	<b>p. 10</b>
Comité de déontologie et de gouvernance .....	<b>p. 10</b>
Comité d'audit et des rémunérations .....	<b>p. 10</b>
Comité management .....	<b>p. 11</b>
Comité stratégie .....	<b>p. 11</b>
<i>Commissions métiers :</i>	
- Commission aménagement et renouvellement urbain .....	<b>p. 11</b>
- Commission développement économique .....	<b>p. 11</b>
- Commission logement .....	<b>p. 11</b>
- Commission tourisme loisirs et culture .....	<b>p. 11</b>
- Commission déplacements .....	<b>p. 11</b>
- Commission environnement et réseaux .....	<b>p. 12</b>
<i>Commissions thématiques :</i>	
- Commission Europe et relations internationales .....	<b>p. 12</b>
- Commission communication congrès .....	<b>p. 12</b>
- Commission outre-mer .....	<b>p. 12</b>
- Conférence des associations régionales .....	<b>p. 12</b>
<b>LE LOBBYING ET LA COMMUNICATION</b>	
Le lobbying au niveau national .....	<b>p. 13</b>
Le lobbying au niveau européen .....	<b>p. 16</b>
Le lobbying au niveau international .....	<b>p. 18</b>
Le lobbying au niveau régional .....	<b>p. 18</b>
Le lobbying en outre-mer .....	<b>p. 18</b>
La communication .....	<b>p. 18</b>
<b>L'ANIMATION DU MOUVEMENT</b>	
Le congrès national .....	<b>p. 22</b>
La conférence des Sem d'outre-mer, Colloque en Polynésie .....	<b>p. 22/23</b>
Les rencontres nationales .....	<b>p. 23</b>
Les déjeuners débats .....	<b>p. 23</b>
<i>Les clubs thématiques :</i>	
- Club des présidents de Sem .....	<b>p. 24</b>
- Club des juristes .....	<b>p. 24</b>
- Club des Daf .....	<b>p. 24</b>
- Club des actionnaires .....	<b>p. 25</b>
- Club de la communication .....	<b>p. 25</b>
<i>Les clubs métiers :</i>	
- Club aménagement, club développement économique, .....	<b>p. 26</b>
- Club logement .....	<b>p. 26</b>
- Clubs services (réhabilitation immobilier touristique, réseaux de chaleur, déchets, etc.) ...	<b>p. 26/27</b>
La vie régionale, les clubs régionaux .....	<b>p. 27</b>
Le réseau européen, les clubs européens .....	<b>p. 27/28</b>

**LES AUTRES SERVICES AUX ADHERENTS**

Sem formation .....	p. 29
Idasem .....	p. 29
L'appui aux projets de Sem .....	p. 30
L'appui au management : EMDS, bilan global, démarche qualité, .....	p. 31
qualité managériale, recrutement .....	p. 31
Editions .....	p. 31
Autocontrôle et analyse financière .....	p. 31/32
Sem assistance, Sem expertise .....	p. 32
Sem en ligne .....	p. 32
La démarche qualité .....	p. 33

**ANNEXES**

Adhésions et radiations de Sem .....	p. 34/35
Liste des organismes où la Fédération des Sem est présente ou participe à leurs travaux .....	p. 36
Plan d'action pour 2006 .....	p. 37
Bilan du plan d'action 2005 .....	p. 39

## Les temps forts 2005-2006

### CONGRES DE MONTPELLIER

**11-13 octobre 2005** : Plus de 1 600 congressistes à cette 39<sup>e</sup> édition du congrès national.

### EUROPE

**29 novembre 2005** : Plus de 250 participants de 17 pays à la 8<sup>e</sup> conférence européenne des EPL, organisée par la Fédération sous l'égide du CEEP : échanges avec la Commission et le Parlement européen sur l'opportunité d'un cadre juridique sur les EPL ; présentation de la Charte « Serving the public », commune aux principales fédérations nationales d'EPL.

**8 décembre 2005** : Michel Herbillon, vice-président de la Fédération, intervient devant le CEEP France sur « La fracture européenne après le référendum du 29 mai : 40 propositions concrètes pour mieux informer les Français sur l'Europe ».

**21 avril 2006** : La Fédération est auditionnée par le Parlement européen, dans le cadre de la préparation de son avis sur le partenariat public privé et les concessions.

**26 et 27 avril 2006** : 11<sup>e</sup> Séminaire du réseau européen d'élus sur les services locaux d'intérêt général (Neels) accueilli par la Fédération et la Ville de Paris.

**16 mai 2006** : Adoption à l'initiative de la Fédération des Sem de la déclaration franco-allemande « Libre administration et meilleure réglementation ». Il s'agit de la première prise de position commune à la France et à l'Allemagne sur les services locaux d'intérêt général.

**7 juillet 2006** : Création à Séville, avec l'appui de la Fédération des Sem, de la Fédération espagnole des EPL (Elige).

### OUTRE-MER

**25 janvier 2006** : une délégation des Sem d'Outre-mer conduite par Bertho Audifax insiste auprès du François Baroin, ministre de l'Outre-mer, sur la nécessité d'une relance du logement social et le maintien d'une collaboration avec les services du ministère.

**28 juin 2006** : Mireille Flam, vice-présidente, représente la Fédération des Sem lors du 1<sup>er</sup> colloque sur les Sem organisé par le Gouvernement de la Polynésie française.

**4 au 7 juillet 2006** : 330 participants, venus de tout l'Outre-mer, participent à la 9<sup>e</sup> Conférence des Sem d'outre-mer organisée pour la première fois dans un Tom : la Nouvelle-Calédonie.

### DU COTE DES ASSOCIATIONS REGIONALES

**Fin 2005** : Les Arsem signent des accords régionaux dans le sillage de l'accord national du plan de relance du logement social entre le ministère du Logement et la Fédération des Sem.

### IMMOBILIER

**25 janvier 2006** : Instruction fiscale précisant les modalités d'exonération d'impôt sur les sociétés de l'activité logement social des Sem.

**3 février 2006** : Communiqué de presse du Conseil de l'Union européenne annonçant la prorogation de la TVA à taux réduit sur les travaux dans les logements jusqu'à 2010.

**29 mai 2006** : Signature avec les 5 associations de locataires siégeant à la Commission nationale de concertation d'un protocole d'accord relatif à l'organisation en 2006 des élections des représentants des locataires aux conseils d'administration des Sem gérant des logements sociaux.

### SECTEUR SERVICES

**Octobre 2005 à septembre 2006** : Avec 39 réunions de clubs depuis le Congrès de Montpellier, les réseaux métiers poursuivent leur consolidation.

**12 août 2006** : Création de l'Anseme, association professionnelle pour l'énergie.

### AMENAGEMENT

**2 août 2006** : La Fédération accueille avec satisfaction la publication au *Journal officiel* du décret tant attendu précisant les conditions de passation des concessions d'aménagement et des marchés conclus par les collectivités locales et leurs aménageurs.

### **SEM D'OR 2006**

**22 juin 2006** : 18 Sem participent au concours des Sem d'or. Trois d'entre-elles sont primées : deux Sem parisiennes, la Semavip et la Semaest ; la Semitan (Nantes).

### **RENCONTRES NATIONALES**

**7 juin 2006** : 150 participants à la rencontre nationale des Sem d'aménagement consacrée à la maîtrise de l'aménagement par les élus locaux et à la présentation de l'opération Boulogne Val de Seine.

**21 juin 2006**, : la rencontre d'actualité consacrée à la loi portant engagement national pour le logement est marquée par la présence de Dominique Braye, rapporteur au Sénat de la loi ENL.

### **DEJEUNERS DEBATS**

**14 décembre 2005** : La Fédération accueille Claudy Lebreton, président de l'ADF.

**8 février 2006** : La Fédération signe une première convention de partenariat avec Charles Milhaud, président du directoire de la CNCE.

**28 juin 2006** : Echange avec Alain Rousset, président de l'ARF sur la place des Sem dans les stratégies des régions.

### **RENDEZ-VOUS MINISTERIELS**

**1<sup>er</sup> décembre 2005** : La Fédération des Sem est reçue par Jean-Louis Borloo, ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement.

**24 janvier 2006** : La Fédération est reçue par Dominique Perben, ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer.

### **PARLEMENT**

**30 juin 2006** : Vote définitif de la loi portant engagement national pour le logement.

### **APPUI AU MANAGEMENT**

**22 mai 2006** : Christian Estrosi, ministre délégué à l'Aménagement du Territoire vient remettre les diplômes de la 5<sup>e</sup> promotion de l'EMDS à la Fédération.

### **CLUB DES ACTIONNAIRES**

**28 juin 2006** : Adhésion de la Société Générale, Suez et BNP Paribas Immobilier au Club des actionnaires de l'économie mixte.

### **CLUB DES PRESIDENTS DE SEM**

**29 juin 2006** : 1<sup>re</sup> Rencontre du Club des présidents de Sem à Paris.



## Préface

Une année s'achève, commencée au lendemain du congrès de Montpellier, au seuil d'un congrès où le mouvement Sem s'apprête, en Alsace, berceau de l'économie mixte locale, à célébrer les 80 ans de sa loi fondatrice et les 50 ans de la Fédération. Vraiment, il est bien dans la tradition de notre mouvement, résolument tourné, depuis toujours, vers le projet et sa réalisation, de fêter cet anniversaire en scrutant les futurs possibles qui s'offrent à notre ambition collective.

« Notre histoire a de l'avenir ». Nous sentons bien, malgré les doutes, malgré les incertitudes, qu'après avoir traversé sans encombre, depuis des décennies, des mutations profondes, des crises sévères, les Sem ont un long chemin devant elles. Car, s'il est une idée reçue, rassie et néanmoins toujours vivace, c'est bien que les Sem ont fait leur temps ! Jadis, l'entrée des Sem de services dans le champ de la concurrence devait sonner leur glas : les Sem de services n'ont jamais plus qu'aujourd'hui été si nombreuses, entrepreneuriales, performantes au service de leurs actionnaires et de leurs clients. Naguère, tel ou tel arrêt de la Cour européenne de justice était considéré par des experts comme un arrêt de mort. Or, la solution Sem est en train de devenir, dans toute l'Union européenne des 25, et jusque dans les futurs entrants le modèle des entreprises publiques locales.

La question qui nous est posée par la prospective, travail collectif auquel, au long de l'année, de nombreux dirigeants et partenaires de Sem ont accepté de contribuer, n'est pas : « Les Sem ont-elles un avenir ? » mais « Quel avenir voulons-nous construire ensemble pour les Sem dans le monde qui vient ? ».

Les réalités d'aujourd'hui, si on les observe avec attention, donnent d'innombrables indications sur les tendances générales qui façonneront, demain, notre environnement. Or on ne construit rien en dehors des réalités. L'ouverture des Sem, tous métiers confondus, à la concurrence, de plus en plus rude, est une chose acquise. L'impérieuse nécessité d'obtenir des règlements qu'ils nous permettent de lutter à armes égales ou de développer des réseaux inter-Sem d'alliance et de partage de compétences, aussi. Dans un contexte concurrentiel, les relations entre les élus et les Sem sont modifiées, la nature entrepreneuriale des Sem, renforcée, la séparation des pouvoirs d'orientation, de surveillance et des pouvoirs de gestion, encouragée, l'exploration de toutes les opportunités de partenariat public-privé, stimulée, la primauté du droit européen et par conséquent, la cible principale de notre action collective, définitivement établies.

C'est dans ce cadre que le congrès de Strasbourg devra, à partir de scénarios prospectifs, imaginer le futur de l'économie mixte locale à l'horizon 2015. Cet exercice est certes difficile, mais il n'est pas vain. En 1999, à notre Congrès de Lille, la Fédération avait proposé à notre mouvement de débattre de « l'économie mixte du XXI<sup>e</sup> siècle ». Les enjeux identifiés alors sont ceux d'aujourd'hui.

Je souhaite à tous et à toutes un 40<sup>e</sup> congrès exceptionnellement riche de rencontres et de débats.

Jean-Pierre Schosteck  
Président de la Fédération des Sem

## Introduction

### ► Les chiffres clés des Sem

#### **Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, les 1 130 Sem que dénombre la Fédération représentent**

- ➔ 65 500 emplois (équivalent temps plein)
- ➔ 2,65 milliards d'€ de capitalisation
- ➔ 13,8 milliards d'€ de chiffre d'affaires annuel
- ➔ 4,9 milliards d'€ d'investissement annuel en aménagement
- ➔ un parc de 522 000 logements
- ➔ plus de 8 000 logements mis en chantier

#### **Elles jouent un rôle significatif dans la gestion de services publics**

- ➔ transports publics : 28 % du réseau
- ➔ stationnement : 51 Sem gèrent des parcs et emplacements
- ➔ Min : 15 sur 18 ont le statut de Sem
- ➔ palais des congrès et parcs expositions : 59 Sem gèrent ces équipements
- ➔ Zénith : 6 sur 11 ont le statut Sem
- ➔ remontées mécaniques : 28 % du volume d'affaires
- ➔ réseaux câblés : 20 % des foyers raccordés
- ➔ ports de plaisance : 17 % des postes recensés
- ➔ énergie : 28 Sem produisent et distribuent de l'énergie (gaz, électricité)
- ➔ chaleur : 20 Sem gèrent des réseaux (géothermie, cogénération)
- ➔ production et distribution d'eau : 21 Sem interviennent dans la gestion et l'assainissement
- ➔ tourisme : 36 Sem interviennent dans la promotion, l'animation et la commercialisation touristique, et 38 gèrent des sites patrimoniaux ou des parcs à thème

### **La vitalité des Sem**

Sur l'année passée, la Fédération a recensé 57 disparitions et 35 créations de Sem, avec un effectif quasi-similaire à 2005. Tourisme, environnement et développement économique sont les trois domaines dans lesquels les créations ont été particulièrement importantes.

Quoique faible, le mouvement de concentration se poursuit : moins de Sem détiennent un capital plus important et génèrent un plus gros chiffre d'affaires.

En outre, les Sem n'ont cessé d'élargir leur champ d'actions pour répondre au mieux aux préoccupations des élus locaux. (*Voir le suivi des projets de création de Sem p. 29*).

### **Qualité: une nette progression des certifications**

Les Sem ayant obtenu ou étant en voie d'obtenir une certification Iso sont au nombre de 321 en juillet 2006 contre 155 en 2005. Le secteur des services confirme sa position dominante en la matière avec 177 certifications. L'aménagement et l'immobilier comptent respectivement 86 et 58 sociétés certifiées.

### **L'Observatoire des Sem**

Ces chiffres émanent de l'Observatoire des Sem qui permet de connaître de manière précise le poids économique des Sem. Ils reflètent le résultat d'enquêtes sectorielles que cet observatoire mène en aménagement, en immobilier et dans les principaux métiers des Sem de services.

## ► Les chiffres clés de la Fédération

*737 adhérents.*

Au 31 juillet 2006, la Fédération regroupe 737 adhérents dont 9 projets de Sem sur un total de 1 093 Sem existantes. La part des Sem adhérentes (hors projets) s'établit donc à 66,6 % (+1,8 point par rapport à 2004).

*29 adhésions nouvelles.*

Cependant, au cours de la période comprise entre juillet 2005 et juillet 2006, le nombre d'adhérents à la Fédération a enregistré une diminution de 10, compte tenu des 29 nouvelles adhésions ou pré adhésions et des 39 radiations.

De plus en plus de Sem adhèrent dès leur création ou même dès que le projet est porté officiellement par les collectivités. Ainsi, 11 pré adhésions ont été enregistrées représentant près de 40 % des nouveaux adhérents (35 % en 2004).

Les radiations progressent (+9) par rapport à l'année précédente. Seuls 5 % des radiations (2 Sem) proviennent de la volonté de ces structures de ne plus adhérer à la Fédération.

Dans 80 % des cas, les radiations sont dues à la disparition, la fusion ou la transformation de Sem. Enfin, 15 % des radiations sont consécutives à des impayés de cotisations sur 2 années consécutives.

*La cotisation moyenne d'une Sem s'élève à 4 460 €.*

Au titre de 2005, la cotisation moyenne s'établit à 4 460 €

Les cotisations représentent 50 % des ressources totales de la Fédération. Le montant encaissé au titre de cet exercice s'élève à 2 975 K€ (+2,8 %), malgré un taux de recouvrement légèrement inférieur à 90 %.

## La vie sociale

Depuis le congrès de Montpellier, en octobre 2005, les instances de la Fédération se sont réunies à un rythme régulier.

### ► Conseil d'administration et bureau

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises (14 décembre, 8 février, 5 avril et 28 juin) et le bureau à quatre reprises également (11 janvier, 17 mai, 14 juin et 13 septembre). Parmi les sujets qu'ils ont examinés : le bilan du congrès de Montpellier, la préparation du congrès de Strasbourg et le choix de la ville de Lille pour le congrès 2007, le budget et le plan d'actions 2006, les actions de lobbying au niveau national et européen, le projet de charte des valeurs du mouvement Sem, la création d'un comité stratégie de la Fédération, d'un comité management des Sem et d'un club des présidents de Sem.

### ► Comité de déontologie et de gouvernance

Le comité de déontologie et de gouvernance, présidé par un commissaire aux comptes désigné par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, se réunit une fois par an pour proposer des suites aux constats du dispositif d'autocontrôle et à chaque fois que nécessaire. Il a formulé des propositions sur une méthode d'analyse financière simplifiée susceptible d'être mise en place sur les Sem adhérentes. Il a considéré que les projets récompensés dans le cadre du concours des Sem d'or ne devraient pas être attribués à une société en situation financière dégradée.

### ► Comité d'audit et des rémunérations

Le comité d'audit et des rémunérations s'est réuni à deux reprises (27 mars et 7 juin). A la suite de ses remarques dans le cadre du projet d'arrêté des comptes au 31 décembre 2005, des modifications ont été apportées dans les comptes. Il s'est particulièrement interrogé sur le niveau des impayés de cotisation et sur l'application conforme du barème en particulier pour les Sem représentées au conseil d'administration. Le comité a également souhaité que lui soit communiqué le compte de résultat 2005 par activité après répartition des charges de personnel. Par ailleurs, il s'est fait expliquer les modalités de détermination et de la répartition de l'intéressement. Enfin, le comité d'audit a défini de nouveaux principes permettant d'avoir une meilleure compréhension des états financiers. Il a ainsi précisé les règles d'affectation des temps servant à l'établissement d'un compte de résultat par grandes catégories d'activités : activités situées dans le secteur taxable, les actions financées dans le cadre de la CGLLS, les autres activités fédérales et le fonctionnement. Il a également suggéré une présentation du compte de résultat simplifié.

## ► Comité management

*Création du Comité management en 2006 : première réunion en décembre.*

Créé par le conseil d'administration du 5 avril et présidé par Jean-Luc Guitard, administrateur, directeur commercial de Dexia, ce comité aura, parmi ses missions les plus urgentes, à valider la conformité des bilans globaux des Sem qui seront remis au congrès de Strasbourg en octobre 2006. Il sera composé par des présidents et des directeurs de Sem, ainsi que des partenaires privés de Sem.

## ► Comité stratégie

Le 14 juin, le bureau a réservé sa réunion à la discussion de la stratégie de la Fédération, tant sur le plan du lobbying que du développement de ses réseaux et de ses services, à partir d'un rapport élaboré par Jean-Léonce Dupont. A l'issue de cette réunion, il a été décidé de confier à un comité spécialisé, présidé par Jean-Léonce Dupont, la mission d'étudier, pour le conseil d'administration, les questions stratégiques.

## ► Commissions métiers

### **Commission aménagement et renouvellement urbain**

La Commission aménagement et renouvellement urbain, présidée par Claude Pernès, s'est réunie à deux reprises (12 janvier, 22 mars). Au nombre des sujets examinés : les conventions publiques d'aménagement, la dématérialisation, les financements Anru.

### **Commission développement économique**

La Commission développement économique, présidée par Gérard Trémège, s'est réunie le 24 janvier. Cette réunion était consacrée aux ports et aéroports.

### **Commission logement**

La Commission logement, présidée par Jean-Léonce Dupont et animée par François Martot, s'est réunie 3 fois (30 novembre 2005, 25 janvier et 6 septembre 2006).

Ses travaux ont porté sur la loi ENL, la réforme de la fiscalité des Sem immobilières, les règles de mise en concurrence applicables aux contrats des Sem, la location accession et l'assurance construction.

La Commission a également dialogué avec Bertrand Goujon, directeur général de l'UESL, sur le 1 % logement et la politique du logement.

### **Commission tourisme loisirs et culture**

La Commission Sem tourisme culture loisirs, présidée par Alain Breyse, administrateur, directeur général de Nantes Gestion Equipements, s'est réunie le 6 juin à Paris. Ses travaux ont porté sur les défis et la prospective dans le cadre de la préparation du Congrès de Strasbourg, ainsi que sur la communication de la Commission européenne sur le tourisme.

### **Commission déplacements**

Répondant à l'invitation de *Transport for London*, la Commission déplacements, présidée par Charles Descours, a organisé un voyage d'étude (9-10 mars) à Londres, portant sur les appels d'offre des réseaux de transport et le dispositif de péage urbain.

### **Commission environnement et réseaux**

Le 3 février 2006, la Commission Sem environnement et réseaux, présidée par Jean-Paul Giraud, a fait le point sur le lobbying dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et l'assainissement. Elle s'est prononcée sur la transformation des clubs en associations (Anseme, Arpège).

## **► Commissions thématiques**

### **Commission Europe et relations internationales**

La Commission Europe et relations internationales s'est réunie à trois reprises (8 février, 12 avril, 28 juin) sous la présidence de Mireille Flam, pour impulser et suivre l'ensemble de l'action européenne et internationale de la Fédération. Sa priorité a porté sur l'élaboration d'avis de la Fédération sur les principaux dossiers communautaires d'actualité (partenariat public-privé et concessions, directives services, services sociaux d'intérêt général, politique de cohésion, etc.).

### **Commission communication et congrès**

La Commission s'est réunie à trois reprises (9 novembre, 1er février et 28 mars). Sous la présidence d'Yves Contreras, elle a poursuivi l'élargissement de sa composition en associant de nouveaux responsables de la communication à ses travaux.

A partir de l'évaluation du Congrès des Sem de Montpellier, elle a fait des recommandations visant à renforcer l'interactivité et la transversalité de ce rendez-vous annuel. Après avoir auditionné les villes candidates à l'édition 2007, elle a formulé deux avis au conseil d'administration.

Par ailleurs, elle a validé le règlement du concours des Sem d'or 2006 établissant trois nouvelles catégories, réservant son accès aux seules Sem adhérentes et modifiant les critères d'appréciation des opérations présentées.

Enfin, elle a tracé quelques pistes d'avenir parmi lesquelles l'élaboration en 2007 d'un plan de communication pour la Fédération des Sem.

### **Commission outre-mer**

La Commission outre-mer s'est réunie à trois reprises (25 novembre, 24 janvier et 3 mai). Une large part des travaux a été consacrée à la situation préoccupante du logement social et à la préparation de la 9<sup>e</sup> Conférence des Sem d'outre-mer.

### **Conférence des associations régionales**

La Conférence des associations régionales, qui s'est réunie le 26 avril, a arrêté trois séries de priorités pour 2006 :

- ➡ Des réunions d'actualité le plus souvent orientées autour des nouvelles conditions de mise en concurrence.
- ➡ Des relations avec la presse régionale pour valoriser les réalisations des Sem. Un débat nourri s'est installé sur la mission des Arsem pour atteindre cet objectif, l'une des conclusions étant que les associations peuvent jouer un rôle de coordination et de mise réseau des communicants des Sem elles-mêmes pour optimiser l'impact : à titre d'exemple, coordonner une série d'actions entre le niveau national et régional quelques semaines avant le congrès pour concentrer notre lisibilité dans une même période.

➡ La représentation auprès des collectivités et des pouvoirs publics régionaux dans un contexte où les Sem ont plus que jamais besoin d'affirmer leur crédibilité pour obtenir des missions ou pour ne pas être oubliées comme bénéficiaires des programmes de développement, notamment ceux négociés dans le cadre européen et national.

## Le lobbying et la communication

### ► Le lobbying au niveau national

La Fédération a suivi avec beaucoup d'attention les évolutions des projets de textes législatifs et réglementaires et est intervenue à chaque fois que les Sem étaient directement ou indirectement concernées. La diversité croissante des métiers des Sem impose à la Fédération une gamme de plus en plus large d'interventions, le plus souvent en concertation avec les fédérations professionnelles intéressées.

### Loi portant engagement national pour le logement (ENL)

La loi ENL comprend deux grands axes :

- ➔ Mobilisation de la ressource foncière pour la réalisation de logements (avec notamment des possibilités d'une part, de majorer le COS pour les logements locatifs sociaux, et d'autre part, d'imposer dans le PLU une proportion de logements locatifs sociaux dans certains programmes de logements).
- ➔ Développement de l'offre de logements et accès au logement (avec notamment la compensation, pour les collectivités locales, des exonérations de taxe foncière pour les logements sociaux).

*Des demandes satisfaites.*

La loi ENL a permis de satisfaire plusieurs demandes formulées par les Sem :

- ➔ La clarification et l'amélioration des règles de récupérations des charges auprès des locataires.
- ➔ Les abattements sur les plus-values de cessions d'immeubles réinvesties dans des opérations de logement locatif social.
- ➔ La possibilité pour les Sem de louer en meublé les logements conventionnés pour étudiants qu'elles gèrent directement.

Par contre, la loi ENL n'a pas permis de traiter la question du statut des fonctionnaires en cas de cession du patrimoine d'un OPHLM à une Sem. Cette question devra être réexaminée dans un autre projet de loi afin de permettre aux élus locaux de disposer d'une réelle liberté de choix lorsqu'ils procèdent au regroupement d'un organisme HLM et d'une Sem.

La Fédération est également intervenue pour améliorer les dispositions relatives à la création de sociétés publiques locales dans le domaine de l'aménagement. Par ailleurs, une modification a pu être apportée au Code de l'urbanisme pour permettre la concession d'opération menée en procédure lotissement.

### Logement social

Dans ce secteur d'activité des Sem, il convient également de souligner, depuis le congrès de Montpellier :

- ➔ La parution de l'instruction fiscale précisant les modalités d'exonération d'impôt sur les sociétés de l'activité logement social des Sem, et qui a apporté des précisions favorables aux Sem sur les conditions d'exonération des places de stationnement, des locaux accessoires, des produits financiers et du conventionnement des logements, ainsi que sur le mode d'imputation des produits et des charges entre secteur taxé et secteur exonéré.
- ➔ La prorogation de la TVA à taux réduit sur les travaux dans les logements jusqu'à

2010.

➡ La possibilité, pour les logements ayant bénéficié d'anciens prêts du CFF ou financés sans aide de l'État, de déroger aux loyers plafonds lors de leur conventionnement, en fonction de loyers pratiqués, dans la limite des loyers plafonds PLS.

### **Energie : loi d'orientation**

Le parlement avait adopté au début de l'été 2005 une loi d'orientation qui a donné lieu à quelques revendications fortes de la part des Sem :

*Une TVA à 5,5 % sur les abonnements.*

➡ Les réseaux de chauffage urbain ont fait valoir leur contribution à la diminution de l'émission de gaz à effet de serre et demandé des garanties au gouvernement quant à la mise en œuvre de toutes les mesures compatibles avec les orientations européennes. Ils ont été entendus et ont obtenu le taux réduit de TVA sur les abonnements.

➡ Les distributeurs de gaz et d'électricité non nationalisés ont exigé que toute discrimination à leur encontre soit écartée. Or lors du débat parlementaire, le gouvernement a imposé une disposition qui limiterait l'action des Sem au territoire de leur actionnaire. Cette mesure fait actuellement l'objet d'un recours au niveau européen.

### **Projet de loi sur l'eau**

Depuis la loi de Dominique Voynet, la transposition des directives européennes est toujours en chantier au niveau du parlement. La Fédération a conduit plusieurs délégations devant les cabinets ministériels, ce travail se poursuit auprès des commissions parlementaires. Bon nombre de propositions des membres du club des Sem d'eau ont été prises en compte en première lecture.

### **Tourisme : agents de voyages**

*Les propositions de la Fédération entendues.*

Le gouvernement, par voie d'ordonnance, a réformé la réglementation sur les conditions d'organisation et de vente de séjours. Les propositions de la Fédération ont été entendues pour que cette réglementation s'applique aux organismes locaux de tourisme, ainsi qu'aux centres de congrès afin qu'ils puissent continuer d'exercer cette activité dans le cadre légal, dans l'intérêt du développement économique local et de la clientèle. Cette ordonnance nécessite néanmoins la publication d'un décret pour entrer en application.

### **Offices de tourisme**

La loi portant diverses dispositions relatives au tourisme a notamment adopté le nouveau Code du tourisme et réformé le régime de classement des stations. A cette occasion, le ministère de l'Intérieur a imposé que, dans le cadre d'une nouvelle possibilité de création de structure répondant aux besoins de groupements de collectivités (à l'échelle d'un pays par exemple), cette structure soit constituée sous forme d'établissement public exclusivement. La Fédération des offices de tourisme et la Fédération des Sem se sont en vain opposées à cette restriction privée de fondement votée en dernière minute au Parlement.

### **Salles de spectacles**

Le club des Sem exploitant des salles de spectacles a entamé un travail de clarification des responsabilités des gestionnaires pour progresser dans la mise en œuvre des procédures de sécurité et de sûreté, sensibiliser les partenaires de la filière à plus de rigueur, négocier auprès des pouvoirs publics des aménagements de la réglementation.

## Télévisions locales

La Fédération des Sem a rencontré avec l'association des télévisions locales de services publics (TLSP) la commission du CSA en charge de l'attribution des fréquences audiovisuelles qui s'ouvrent progressivement depuis début 2006. La solution Sem mérite en effet d'être valorisée dans ses principes de partenariat, de projets éditoriaux et d'éthique du service public local (tout comme il existe un service public national de la télévision) avec en arrière plan le souci du pluralisme des médias locaux.

## Organic

La loi de financement de sécurité sociale de décembre 2005 assujettit désormais toutes les entreprises aux cotisations Organic. La Fédération discute avec pouvoirs publics pour obtenir des aménagements quand les ressources des Sem proviennent de financement des missions d'intérêt général.

## Décret relatif à la procédure d'attribution des CPA

*Ce décret tant attendu a été publié au Journal officiel du 2 août 2006.*

La Fédération a suivi l'évolution du projet de décret en veillant à ce que la procédure reste légère et préserve le libre choix des collectivités. Par ailleurs, une pression forte a été exercée sur l'administration pour accélérer la sortie de ce texte indispensable pour sécuriser juridiquement les collectivités locales et leurs aménageurs.

## Ports et aéroports

La Fédération a contacté de nombreuses régions pour rappeler que la formule Sem est très appropriée pour assurer la gestion des ports et aéroports qui seront transférés de l'Etat vers les collectivités locales.

## Dispositif Anru

La Fédération a veillé à ce que l'Anru intègre dans son règlement de financement la notion de déficit global d'opération et accepte de prendre en charge les honoraires de maîtrise d'ouvrage. L'arrêté du 19 juin 2006 ne donne pas encore entière satisfaction mais constitue une réelle amélioration du dispositif.

## ► Le lobbying au niveau européen

### Partenariat public-privé et concessions

*Pour optimiser la prise en compte de ses positions et activités au plan européen, la Fédération s'est dotée depuis début 2006 d'une newsletter destinée aux députés européens français.*

A la suite de la communication de la Commission européenne en novembre 2005 annonçant pour fin 2006 une législation sur les concessions complétée par une communication interprétative sur les Sem (PPP institutionnel), la Fédération des Sem et l'AMGVF ont adopté un avis commun. Ce document a permis d'attirer l'attention des pouvoirs publics nationaux et communautaires sur la nécessité d'un véritable cadre juridique européen sur les Sem sécurisant leur articulation avec le droit de la concurrence et respectueux de la libre administration des collectivités locales. Maxim Peter a été auditionné sur cette question par le Parlement européen le 20 avril 2006, ce qui constituait la première audition officielle d'un représentant de la Fédération par cette Assemblée.

A l'initiative de la Fédération et de son homologue allemand la VKU, les principales associations françaises et germaniques de collectivités et d'entreprises publiques locales (AMF, AMGVF, FNSEM, DSTGB, DST, DLT, VKU) ont adopté le 16 mai 2006 à Bruxelles, une déclaration intitulée « Libre administration et meilleure réglementation » qui défend le

même point de vue. Cette déclaration constitue la première prise de position commune à des acteurs français et allemands sur les services publics locaux. Elle a fait l'objet d'une large diffusion personnalisée, en particulier auprès des députés européens, le Parlement devant adopter une position sur les concessions et le partenariat public privé à l'automne 2006.

### **Services sociaux d'intérêt général**

La Fédération a pris acte, par sa participation à l'organisation d'une colloque réunissant l'ensemble des parties françaises concernées en mai 2006 et par un avis de juillet 2006, de l'intérêt croissant porté par les institutions européennes aux services sociaux d'intérêt général (logement, santé, etc.), comme l'a montrée en particulier une communication de la Commission d'avril 2006. Si elle se félicite de cette reconnaissance de l'importance des Sig sociaux, la Fédération n'estime pas pour autant que leurs spécificités seraient telles qu'elles justifieraient une législation ad hoc. Celles-ci pourraient tout à fait être prises en compte dans la directive cadre sur les services d'intérêt général que la Fédération appelle de ses vœux depuis de nombreuses années.

### **Directive services**

La Commission européenne puis le Conseil ayant entériné la quasi-totalité des amendements adoptés par le Parlement européen en février 2006, la directive devrait être définitivement adoptée fin 2006 en ne comprenant plus le principe du pays d'origine, comme le souhaitait la Fédération. Celle-ci n'a en revanche obtenu que partiellement satisfaction sur les services d'intérêt général, puisque les Sig économiques demeurent soumis à un certain nombre de dispositions de la directive. Par un avis de juin 2006, la Fédération a donc rappelé sa demande d'une exemption de l'ensemble des Sig, ceux-ci ayant vocation à être traités par le droit communautaire dans une directive ad hoc.

### **Règlement transport**

Le Conseil européen des ministres des Transports a adopté sur proposition de Jacques Barrot le projet de règlement relatif aux services publics de transports de voyageurs par chemin de fer et par route.

Cette nouvelle version vise à étendre d'ici dix ans la mise en concurrence aux transports publics, mais prévoit l'exemption des « opérateurs internes » qui n'interviennent pas en dehors des limites territoriales de l'autorité compétente. Ainsi apparaît pour la première fois, dans une disposition législative de la Commission européenne, une « regouvernance » du *in house*.

Ce texte précise aussi les conditions de versement à des organismes de transports de compensations financières pour missions de service public sans avoir à solliciter l'accord préalable de la Commission.

### **Urbain**

La Fédération a pris acte par un avis de février 2006 de la montée en puissance du fait urbain au plan européen, qui devrait aboutir à terme à la mise en place d'une politique ad hoc.

## ► Le lobbying au niveau international

Face à l'intérêt croissant porté à la formule Sem par des interlocuteurs de nombreux pays conduisant la Fédération à répondre à de plus en plus de sollicitations, elle a décidé en 2004 de « professionnaliser » son activité en matière de coopération internationale. Jacques Boyon a reçu mandat du conseil d'administration pour impulser cette nouvelle action, dont le suivi est assuré par la Commission Europe et relations internationales.

En 2005-2006, cette activité a été marquée par 6 points :

- ➡ Elaboration en français et en anglais, puis large diffusion d'une plaquette « En France, entreprise publique locale se dit Sem », destinée à présenter à des interlocuteurs étrangers la formule Sem et les services que peuvent leur offrir la Fédération et son réseau international composé d'une soixantaine de dirigeants de Sem.
- ➡ Signature, à l'occasion du congrès de Montpellier, d'une convention de partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) instaurant une concertation étroite afin d'optimiser la promotion de la formule Sem auprès d'interlocuteurs étrangers (gouvernements, collectivités locales, bailleurs internationaux) et nationaux (pouvoirs publics).
- ➡ Mise en place d'un partenariat, en Pologne et en Roumanie, avec deux réseaux nationaux d'entreprises publiques locales conduisant désormais la Fédération à les appuyer de manière soutenue dans la modernisation de leurs EPL (séminaires à Paris ou sur place, envoi de documentation, inscriptions à l'EMDS, etc.).
- ➡ « Tournée » des principaux acteurs et réseaux français de la coopération internationale, pour faire connaître et référencer « l'offre Fédération » :
  - Ministère des Affaires étrangères (cabinet de la ministre de la Coopération), directeur de la DGCID, France coopération internationale, délégué à l'action extérieure des collectivités locales, Haut conseil de la coopération internationale, représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne
  - Ministère de l'Équipement (DGUHC, DAEI).
  - Ministère de l'Économie et des Finances (ADETEF, Initiatives France Hongrie).
  - Cités Unies France, qui a déjà sollicité la Fédération pour intervenir dans des séminaires consacrés à la gestion locale en République Tchèque et en Slovaquie.
  - Diact (ex Datar).
  - Association des maires de France, Assemblée des départements de France, Association des maires de grandes villes de France.
- ➡ Poursuite de l'accueil tout au long de ces années, à la Fédération ou en Sem, de délégations (Chine, Maroc, Pologne, Roumanie, Hongrie, Bosnie, etc.)
- ➡ Atelier Sem et coopération internationale au Congrès de Strasbourg.

## ► Le lobbying au niveau régional

Les associations régionales de Sem se sont données comme priorité de mieux faire entendre la voix des Sem auprès des grandes collectivités. Leur programme 2006 est axé sur un programme de conférences de presse régionales et sur des rendez-vous auprès des conseils régionaux dans le contexte de l'évolution de leurs compétences et des futures négociations des politiques contractuelles.

## ► Le lobbying outre-mer

Sous l'impulsion de Bertho Audifax, président de la Commission outre-mer et député-

maire de Saint-Benoît à la Réunion, le lobbying s'est concentré sur des sujets essentiels, parmi lesquels le logement social, le financement de l'aménagement et la défiscalisation.

La Fédération des Sem a transmis ses analyses et ses propositions sur le rapport de la mission d'audit de modernisation sur la politique du logement social en outre-mer lors de réunions avec le sénateur Henry Torre de la Commission des finances du Sénat et avec les parlementaires ultramarins réunis à l'initiative de Bertho Audifax à l'Assemblée nationale.

La Fédération a également formulé un certain nombre de propositions d'évolutions de la défiscalisation en matière de logement outre-mer à destination des ministères concernés et des parlementaires.

## ► La communication

### Site internet

*Une nouvelle version du site a été présentée au congrès des Sem d'octobre 2005.*

L'adresse (url) [www.federationdessem.org](http://www.federationdessem.org) a été remplacée par [www.fedsem.fr](http://www.fedsem.fr) pour accompagner la volonté de la Fédération de communiquer sur une nouvelle abréviation (FedSem plutôt que Fnsem).



La logique de navigation a été repensée (menus horizontaux et non plus verticaux). La page d'accueil est désormais structurée dans une logique « plan d'accès » et des codes couleurs marquent les trois grandes thématiques : vert pour la Fédération et toutes ses informations institutionnelles ; bleu pour tout savoir sur les Sem ; orange pour l'actualité et l'emploi.

Suivant la volonté de renforcer les aspects pédagogiques liés à la connaissance, la création et la gestion des Sem, certaines pages ont été totalement repensées. La page « Qu'est ce qu'une Sem » s'ouvre désormais sur un film d'animation ludique.

*« Sem en scènes : les Sem au quotidien » permet d'illustrer les nombreuses activités gérées par des Sem dans la vie de tous les jours.*



Une définition simple et une histoire des Sem et de la Fédération en quelques dates clés est également proposées sur cette page.

L'ouvrage « Sem mode d'emploi » a été actualisé. Dans un souci de promotion de la formule Sem auprès des publics, ce livre peut-être téléchargé gratuitement.

Les possibilités de recherche sur l'annuaire des Sem ont été étendue (possibilité de rechercher sur les activités principales et secondaires des Sem).

## Chiffres clés

	2005	2004	2003	2002	2001
<b>Nombre total de sessions</b>	337 464	282 980	222 436	136 268	54 568
<b>Sessions de plus d'1 minute</b>	65 599	62 539	50 090	31 440	14 685

Juillet 2006 : 2 209 abonnés à la mailing générale et 2 777 abonnés à la mailing list emploi

## Site congrès

Comme chaque année depuis 2003, *www.congresdessem.com* a été actualisé pour promouvoir l'évènement dans le cadre de la nouvelle ville d'accueil :



## Sem mag', un magazine dédié aux Sem

Cinq numéros du magazine sont parus depuis le congrès de Montpellier avec un supplément développement économique en octobre 2005 et un supplément Sem d'or en décembre 2005. Outre une diffusion papier, ce support fait l'objet d'une diffusion sur le net pour les abonnés à la mailing list.

## Concours des Sem d'or

Le concours des Sem d'or vise à mettre en valeur les initiatives significatives de la performance économique, sociale ou environnement des Sem au service des collectivités locales. Les jurys du concours sont composés de personnalités et d'experts indépendants de la Fédération

L'édition 2006 a proposé trois nouvelles catégories transversales : logement & cadre de vie, développement économique et service public local.

## Relations presse

*9 conférences de presse et un voyage de presse organisés depuis octobre 2005 ; 11 communiqués élaborés sur la même période.*

Ils ont donné lieu à 206 articles de presse, 7 dossiers de fond, une publicscopie ainsi que 6 passages radio et 5 passages TV.

Trois axes principaux ont guidé les relations presse de la Fédération :

- La promotion des réseaux stratégiques suivant leur actualité (Anseme, Arpege...).
- La valorisation des compétences des Sem dans leurs principaux métiers, spécialement à l'occasion des rencontres nationales sectorielles et au gré de l'actualité juridique
- La valorisation de la Fédération des Sem, son organisation, ses activités et ses prises de position, avec pour objectif de mieux la camper dans le paysage institutionnel.

L'évaluation des relations presse 2005 de la Fédération des Sem confiée à Sciences Com' a conclu, au terme d'une analyse qualitative et quantitative, à une stricte concordance entre l'image voulue et l'image projetée tout en pointant une rhétorique trop complexe pour la presse non initiée.

Parallèlement, la coordination entre la Fédération et les Arsem a été poursuivie. Celles-ci constituent de précieux relais en matière de relations presse et sont invitées à être de plus en plus actrices de leur propre communication pour une meilleure promotion des Sem locales auprès de la presse régionale quotidienne et spécialisée.

### **Relations avec les établissements d'enseignement supérieur**

Les Sem demeurent mal ou peu connues par les étudiants susceptibles via leurs cursus de travailler dans ces sociétés ou dans leur environnement proche (fonction publique nationale et territoriale).

Sous l'impulsion de Jean-Léonce Dupont, la Fédération a engagé mi-2006 une action d'information et de sensibilisation auprès des universités et établissements d'enseignement supérieurs dispensant des formations à forte composante territoriale et locale, pour leur proposer de développer des liens pérennes avec le mouvement Sem (accueil de stagiaires, diffusion de documentation, intervention sur les Sem dans le cadre du cursus, etc.). L'ENA et l'IEP de Paris y ont déjà répondu favorablement. Un réseau d'une cinquantaine de dirigeants de Sem motivés pour s'associer à cette initiative a été constitué.

### **Réseau d'élus chargés de la gestion déléguée et des services publics**

Constitué mi 2005 à l'initiative conjointe de la Fédération des Sem et de l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF) pour susciter échange de bonnes pratiques et optimiser l'accès de l'information, ce réseau s'est réuni le 9 mars 2006 et a rassemblé une trentaine d'élus.

## L'animation du mouvement

### ► Le congrès national

*La progression du nombre de participants des Sem renforce le mouvement.*

Avec 1 608 participants, le Congrès national des Sem de Montpellier (11-13 octobre 2005) confirme la bonne tenue de la participation globale.

	2003 Nantes	2004 Bordeaux	2005 Montpellier
Nombre total d'inscrits ↗	1 744	1 571	1 608
Partenaires ↘	956	707	693
Nombre de participants des Sem ↗	788	864	915
dont présidents ↘	224	205	186
directeurs ↗	283	444	450
collaborateurs ↗	281	215	279
Nombre de Sem représentées ↘	325	355	344

*Un congrès marqué par le soutien actif des collectivités territoriales d'accueil.*

### Un programme dense et diversifié

Le thème « Attractivité, cohésion des territoires... la différence Sem » a servi de fil conducteur aux 26 séances de travail ; la Fédération a développé des thématiques avec plusieurs organismes et réseaux partenaires tel que l'AMF, le Gart, le réseau des Sem dans le domaine funéraire. La 3<sup>e</sup> journée du congrès était ouverte à de nombreux invités de la région d'accueil.

Les trois visites professionnelles pilotées par des Sem montpelliéraines ont favorisé le partage d'expérience. De plus, un concert symphonique au Corum a donné du prestige à la soirée de gala.

### Des conventions et des accords de partenariat

La Fédération a renouvelé ses conventions avec l'AMF, la Caisse des dépôts, Dexia et a signé deux nouveaux accords de partenariat avec l'Agence française de développement et avec le Syndicat national de Secrétaires généraux des collectivités territoriales.

*80 exposants et quelque 2 500 congressistes et visiteurs.*

### Le Salon du développement local

Organisé en partenariat avec le Groupe Moniteur, le Salon du développement local était structuré en grands pôles : organismes institutionnels et financiers, partenaires techniques des Sem, village des associations régionales de Sem, village de la région d'accueil regroupant collectivités et Sem de Montpellier.

Le Salon du développement local a également accueilli le Forum, nouveau pôle d'information et de partage de savoir faire, constitué de courtes conférences suivies de questions-réponses.

### ► La conférence des Sem d'outre-mer

*Pour la première fois, la conférence des Sem d'outre-mer est organisée dans un Tom.*

Organisée en Nouvelle-Calédonie, la 9<sup>e</sup> conférence des Sem (4 au 8 juillet) a rassemblé 340 participants venus de tout l'outre-mer. Une réussite qui doit beaucoup au dynamisme des 20 Sem calédoniennes et à la mobilisation sans faille des institutions de ce Pays d'outre-mer.

Placée sous le haut patronage du président de la République, cette rencontre s'est articulée autour de 12 tables rondes et ateliers auxquels ont pris part 45 intervenants ainsi que de 5 circuits de visites professionnelles dans les 3 Provinces de la Nouvelle-Calédonie.

Dans la motion adoptée lors de cette conférence, les Sem réclament l'organisation d'urgence d'états généraux de l'aménagement et du logement social destinés à décliner le volet logement du plan de cohésion sociale ainsi que le plan national de rénovation urbaine dans l'outre-mer avec, principalement, la mise en place d'un engagement pluriannuel sur les crédits budgétaires consacrés au logement social et le rattrapage par l'Etat des crédits de paiement.

Dans le domaine des services, elles insistent sur la pertinence du recours à la formule Sem dans les domaines des transports, du développement durable et du tourisme.

Enfin, en matière de coopération régionale, elles demandent que l'Etat prenne en compte les contributions potentielles des Sem des collectivités françaises du Pacifique et engage auprès des autorités européennes des démarches qui leur permettent d'agir là où cela sera souhaitable et possible.

## ► Colloque sur les Sem en Polynésie

*Les liens se resserrent avec la Polynésie.*

Organisé à Papeete, le 28 juin, à la demande du Gouvernement de Polynésie française, ce colloque a rassemblé plus de 80 élus, dirigeants, partenaires et interlocuteurs des Sem. Destiné à illustrer la diversité des solutions qu'apporte l'économie mixte et à dresser le panorama des Sem de Polynésie, cet échange a également permis d'exposer les missions de la Fédération et de débattre du rôle des élus et des directeurs au sein des Sem.

Les Sem polynésiennes ont émis le souhait d'accueillir prochainement la Conférence des Sem d'outre-mer.

## ► Les rencontres nationales

➡ La rencontre nationale aménagement (7 juin) était consacrée à la maîtrise de l'aménagement par le pouvoir local et à la présentation de l'opération Boulogne Val de Seine. Elle a réuni 150 participants.

➡ Le 21 juin 2006, la Fédération des Sem a organisé une rencontre d'actualité consacrée à la loi portant engagement national pour le logement. Cette réunion, à laquelle a participé une centaine de personnes, a été marquée par la présence de Dominique Braye, rapporteur au Sénat de la loi ENL.

## ► Les déjeuners débats

La Fédération des Sem a organisé trois déjeuners-débats qui ont rassemblé à chaque fois une centaine de participants. Elle a accueilli

➡ Claudy Lebreton, président de l'Assemblée des départements de France (14 décembre 2005).

➡ Charles Milhaud, président du directoire de la Caisse nationale des Caisses d'épargne (8 février 2006), sur le thème « le Groupe Caisse d'épargne et les Sem : deux partenaires en pleine évolution ». A cette occasion a été signée la première convention de partenariat entre la Fédération des Sem et la CNCE.

➡ Alain Rousset, président de l'Association des régions de France (28 juin), pour un échange consacré à « la compétitivité et développement durable des territoires : quelle place pour les Sem dans les stratégies des régions ? »

## ► Les clubs thématiques

*Une offre pour les présidents de Sem.*

### Club des présidents de Sem

L'offre proposée par la Fédération à ses adhérents ne comprend quasiment pas d'activités spécifiquement destinées aux présidents de Sem, mais compte de nombreux services susceptibles de les intéresser. Toutefois, ils ne sont pas actuellement identifiés et promus comme tels. Le conseil d'administration du 5 avril 2006 a donc décidé de mettre en place une « offre présidents de Sem » également ouverte à tous les élus administrateurs de Sem, sous le titre de « Club des présidents de Sem ».

Cette action vise à :

➡ améliorer la gouvernance des Sem, par la formation et l'information de leurs dirigeants élus conforter le portage politique de chaque Sem vis-à-vis de ses nombreux interlocuteurs (assemblées délibérantes et services des collectivités locales, administrations déconcentrées, médias, etc.).

➡ augmenter et densifier la participation des élus aux activités de la Fédération, ce qui ne peut que conforter sa légitimité et sa « force de frappe lobbying ».

Ce club présidé par le président de la Fédération consiste en un programme d'actions ciblées « présidents de Sem », diffusé tout les trois mois (par courrier et/ou par mel) sous la forme d'une lettre d'information. Et complété par une rubrique « Présidents de Sem » sur « Sem en ligne », le portail intranet de la Fédération.

Deux rencontres du Club des présidents de Sem se tiendront en 2006 :

➡ la première le 29 juin au palais Brongniart, consacrée aux rémunérations des présidents de Sem et au bilan global.

➡ la deuxième le 11 octobre dans le cadre du congrès national de Strasbourg et comprendra deux séances :

- quelle place pour les actionnaires privés dans les Sem ?
- échange sur la gestion locale avec des élus allemands.

Enfin, le 29 mars 2006, les présidents de Sem immobilières ont tenu leur seconde rencontre, consacrée à : la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat : pourquoi choisir une Sem ? ; Sem immobilières et la HQE.

### Club des juristes

Le club des juristes s'est réuni 3 fois : le 11 octobre 2005 à Montpellier lors du congrès, Me Peyrical du Cabinet Delcros-Peyrical a abordé le thème du rapport du délégataire de service public et Me Majérowicz de DP Consultants, celui des contrats complexes ; le 10 mai avec Me Peyrical autour du futur Code des marchés publics ; le 13 juin sur la notion de pouvoir adjudicateur et l'activité autre qu'industrielle ou commerciale avec l'intervention de Me Roglev du Cabinet Paul Hastings.

### Club Daf

Ce club se réunit au moins deux fois par an (fin mars et lors du congrès) en présence d'une centaine de participants sur des sujets d'actualité comptable, fiscale et financière qui concernent les sociétés quels que soient leurs métiers.

L'information aux Sem dans les domaines comptable, fiscal et financier est diffusée régulièrement par *Sem en ligne* : chaque adhérent inscrit reçoit une information dans des délais très rapides sur les thèmes concernés par ce service mis en place par la Fédération en partenariat avec un cabinet comptable et un cabinet fiscal.

## Club des actionnaires

Sous l'impulsion de son président Gérard Trémège, le Club des actionnaires qui s'est réuni à trois reprises depuis fin 2005 (13 septembre 2005, 24 janvier et 20 avril 2006) a développé son action autour des axes suivants :

➡ Développement ou établissement de liens avec les principales entreprises et banques privées actionnaires de Sem (Suez, Véolia, Eiffage, Bouygues, BNP Paribas, Société Générale, HSBC, Vinci, etc.), ainsi qu'avec leurs principaux réseaux professionnels (Unspic, IGD, EGF-BTP). Ces contacts ont permis de constater, de la part de nos interlocuteurs, une fréquente méconnaissance de la formule Sem et de ses évolutions récentes, ainsi qu'une réelle volonté d'établir un dialogue pérenne.

➡ Echange autour de thèmes relatifs à la gouvernance et à l'actionariat des Sem :

- Composition du capital des Sem : quelles évolutions envisageables ?
- Peut-on être actionnaire de Sem et travailler pour elle ?
- Fluidité du capital des Sem
- Une Sem est-elle un pouvoir adjudicateur ?
- Le champ d'intervention des Sem est-il limité territorialement ?
- Les droits des actionnaires minoritaires
- Les pactes d'actionnaires

➡ Enquête d'opinion auprès des principales banques et entreprises publiques ou privées, actionnaires de Sem, réalisée par le cabinet CSA, et dont les résultats seront présentés au congrès de Strasbourg.

➡ Elaboration du document « Vrai-Faux » qui sera prêt pour le congrès de Strasbourg, et vise à dissiper un certain nombre d'idées reçues sur les Sem.

➡ Adhésion de nouveaux membres : Crédit Mutuel, Suez, BNP Paribas Immobilier, Société Générale.

La liste complète des membres du Club est donc désormais la suivante : Agence française de développement, BNP Paribas Immobilier, Caisse des dépôts, Caisse nationale des Caisses d'épargne, Crédit agricole, Crédit coopératif, Crédit foncier, Crédit mutuel, Dexia-Crédit local, EDF, France Télécom, Gaz de France, Groupe SNI (Scet, GFF Habitat), La Poste, RATP, Réseau Ferré de France, Société Générale, Suez, Transdev.

Le Conseil d'administration du 28 juin 2006 a validé la proposition du Club des actionnaires de poursuivre ses travaux sur :

- ➡ la fluidité et la rémunération du capital
- ➡ les droits des actionnaires minoritaires et les pactes d'actionnaires
- ➡ la formation des administrateurs et les administrateurs indépendants
- ➡ l'évolution des règles de composition du capital des Sem

afin de formuler un certain nombre de propositions permettant de réellement positionner la Sem comme la déclinaison à la française du partenariat public-privé institutionnalisé, et dont le conseil d'administration et l'assemblée générale décideront des suites éventuelles à donner.

## Club de la communication

Après, Bordeaux (13 décembre), le Club de la communication créé en partenariat avec Sciences Com', a engagé à Paris, Lyon, Marseille et Nantes son 3e parcours sur une thématique centrale pour les Sem : comment optimiser les relations avec les médias ? Rodolphe Landais, journaliste, et Christophe Bultel, directeur des études de Sciences Com', ont apporté leur vécu et leur expertise afin de promouvoir une approche plus méthodique et construite des relations avec les journalistes et cibler les écueils à éviter.

Une fois ce dernier tour de France achevé, le Club de la communication réunira à Paris les dirigeants et responsables de communication de Sem identifiés au cours des 3 dernières années.

Parallèlement, des ateliers régionaux et interrégionaux de la communication se sont créés de façon informelle. Tous procèdent de la volonté des dirigeants de Sem de prolonger les travaux du club par des échanges plus réguliers et plus pratiques en régions.

## ► Les clubs métiers

### **Club aménagement**

Le Club aménagement s'est réuni deux fois (2 mars, 23 mars) sur les thèmes de l'archéologie préventive et des concessionnaires de réseaux.

### **Club développement économique**

Il s'est réuni deux fois (24 novembre, 25 janvier, 12 septembre). Les sujets abordés : le décret du 27 mai 2005 sur les aides à l'immobilier d'entreprise, les pépinières d'entreprises, les plateformes initiative d'emploi.

### **Club logement**

Il s'est réuni trois fois (6 décembre 2005, 21 mars 2006 et 22 juin 2006) et a permis aux directeurs de Sem et à leurs collaborateurs d'échanger sur : les outils de communication avec les locataires ; le métier de gardien d'immeuble ; la gestion des troubles de voisinage.

Le travail de partage des expériences se poursuit sur le site Internet de la Fédération des Sem par la mise à disposition de documents élaborés et présentés par les Sem.

### **Clubs services**

39 réunions de clubs des Sem de services se sont tenues depuis le Congrès de Montpellier :

- ➡ GazElec (16 novembre, 18 janvier, 15 mars, 10 mai à Paris), présidé par Jean-Pierre Viou, Directeur Général de la Soregies (Poitiers).
- ➡ Groupe de travail du Club GazElec (21 novembre, 17 janvier, 23 janvier, 16 février, 19 avril, 17 mai à Paris), présidé par Jean-Claude Michel, Expert Energie à la Fédération des Sem.
- ➡ Anseme (anciennement GazElec) (21 juin, 20 septembre à Paris), présidée par Jean-Pierre Viou, directeur général de la Soregies (Poitiers).
- ➡ Groupes de travail de l'Anseme (anciennement GazElec) (13 juin, 14 juin à Paris), présidés par Jean-Claude Michel, expert énergie à la Fédération des Sem.
- ➡ Eau (8 mars à Paris, 12 mai à Colmar), présidé par Jean Michel, président de la Semerap (Clermont-Ferrand).
- ➡ Arpege (anciennement eau) (22 septembre à Angoulême).
- ➡ Transports publics (9 et 10 mars à Londres), voyage d'étude.
- ➡ Communications électroniques (25 octobre à Paris), présidé par Thierry Bardy, directeur général de la Saem InterMédiaSud (Castres).
- ➡ Salles de spectacles et zénith (14 février à Paris), présidé par Gilles Picard, directeur de la Halle de Martigues (Semovim).
- ➡ Groupe de travail du club salles de spectacles et zénith (5 octobre, 2 février, 29 mars, 22 juin, 19 septembre à Paris), présidé par Gilles Picard.
- ➡ Réhabilitation de l'immobilier de loisirs (10 octobre à La Grande-Motte), en collaboration avec la Mission littoral Languedoc-Roussillon Odit-France.
- ➡ Montagne (30 novembre à Megève, 14 septembre à Chambéry), (18 mai à Lyon), cette dernière en collaboration avec l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM).
- ➡ Ports de plaisance (9 décembre à Paris), en collaboration avec la Fédération française des ports de plaisance.

- ➡ Equipements et services touristiques (17 janvier, 31 janvier à Paris, 12 et 13 septembre à Périgueux), présidé par Marie-Cécile Tomasina, directrice de la Sem du Château d'Auvers (Auvers-sur-Oise).
- ➡ Groupe de travail des responsables boutiques des Sem Parcs à Thème (26 janvier, 8 juin, 1<sup>er</sup> septembre à Paris), présidé par Christophe Perrin, responsable boutiques et bars de Nausicaa (Boulogne-sur-Mer).
- ➡ Palais des congrès et parcs expositions (2 février, 13 septembre à Paris), présidé par Claude Fath, directeur de la Sem Reims Champagne congrès expos
- ➡ Groupe de travail palais des congrès et parcs expositions (25 avril à Paris), présidé par Claude Fath.
- ➡ Equipements sportifs et de loisirs (29 juin à Pontault-Combault), présidé par Grégory Bignet, directeur d'exploitation du Parc de loisirs de Saint-Cyr (Saem Saga).

## ➤ La vie régionale

- ➡ Les représentants des Sem en région ont la tâche d'occuper le terrain par tous les moyens pour valoriser l'action des Sem en faveur du développement local auprès des pouvoirs publics locaux, ainsi qu'auprès de la presse régionale.
- ➡ Les Arsem ont également relayé l'engagement des Sem dans le plan de relance du logement social et ont, partout où c'était pertinent, signé des accords régionaux dans le sillage de l'accord national entre le ministre du Logement et le président de la Fédération des Sem.
- ➡ En ce qui concerne les rencontres thématiques : le renouvellement urbain, le plan de relance du logement social, l'évolution des règles de concurrence, les contrats de partenariat, le dialogue avec les CRC ou encore l'ingénierie sociale ont généré un nombre important de réunions locales.

### Clubs régionaux

Les Daf et DRH de Sem Loire Bretagne se retrouvent deux ou trois fois par an. Assosem Paca, l'Asemra et les associations du Sud-Ouest animent des clubs immobilier et aménagement. Enfin, dans le sillage du club national de la communication, des groupes régionaux ont décidé de se constituer notamment en Rhône-Alpes, en Ile-de-France, Nord, Normandie.

## ➤ Le réseau européen

*Poursuite d'une participation soutenue aux activités du CEEP.*

Le Centre européen des entreprises à participation publique constitue le principal organisme au sein duquel la Fédération conduit son action européenne autour de quatre axes :

- ➡ Participation à l'élaboration et à la promotion des prises de position du CEEP concernant les Sem par une présence active au sein des commissions « entreprises locales », « services d'intérêt général », « entreprises », « concurrence et marché intérieur » et de certains groupes de travail qui leur sont rattachés.
- ➡ Organisation de la Conférence européenne des entreprises publiques locales. La 8<sup>e</sup> édition a réuni à Bruxelles le 29 novembre 2005 plus de 250 participants originaires de 17 pays sur le thème « Servir le public : quelle signification pour les entreprises publiques locales ? » A cette occasion a été rendue publique le document « Serving the public », qui constitue une plateforme européenne autour de valeurs communes des fédérations de cinq pays (Allemagne, Autriche, France, Italie, Suède).
- ➡ Animation et fonctionnement de la section française du CEEP, désormais accueillie au siège de la Fédération, qui relaie les positions du CEEP auprès des pouvoirs publics français et

assure une activité club pour ses membres : rencontre d'information et de concertation autour de l'actualité européenne, petits-déjeuners en présence de personnalités. Mireille Flam a été élue en octobre 2005 vice-présidente du CEEP France, auquel adhèrent en direct, aux côtés de la Fédération, une dizaine de Sem.

➡ Présence soutenue dans les instances décisionnelles du CEEP, qu'il s'agisse du conseil d'administration, du Comité des délégués ou du Comité stratégique.

*Une présence hebdomadaire à Bruxelles permet à la Fédération d'optimiser l'accès à l'information et aux pouvoirs publics européens (principalement Commission et Parlement) ainsi que sa participation aux divers réseaux.*

La Fédération est également membre :

- de Neels, le réseau européen des élus sur les services d'intérêt locaux général dont elle a accueilli le 11<sup>e</sup> séminaire à Paris les 26 et 27 avril 2006.

- du Ciriec.

- de Confrontations.

- de la Mission opérationnelle transfrontalière.

- d'Elan, réseau informel des dirigeants des principales fédérations nationales d'entreprises publiques locales. Elan devrait prochainement compter un nouveau membre puisqu'avec l'appui et l'expertise de la Fédération des Sem, une fédération espagnole des EPL s'est constituée le 7 juillet 2006 sous le nom d'Elige.

- le Cercle des délégués permanents français à Bruxelles.

### **Club européens**

Sous l'égide du CEEP, ces clubs métiers auxquels participent des Sem, constituent des espaces privilégiés d'échange de veille, de suivi et de prise de position communes sur l'actualité européenne entre opérateurs de différents pays :

➡ Tourisme, présidé par Robert Henaff, président de la Semagest.

➡ Déchets et eau, dont une réunion s'est tenue à Angoulême le 5 mai 2006 à l'invitation de la Semea.

➡ Habitat et développement urbain durable.

➡ Funéraire.

L'ensemble de l'action européenne de la Fédération est appuyée par un réseau Sem et Europe. Composé d'une soixantaine de dirigeants de Sem, il prépare les prises de position de la Fédération et dispose d'une information privilégiée.

## Les autres services aux adhérents

### ► Sem formation

*Fédération des Sem et Scet : en 2005 et 2006, des catalogues de formation communs.*

Pour la seconde année, l'offre de formation présentée, a été élaborée en partenariat avec la Scet. Cette volonté vise à de mieux répondre aux Sem en matière de formation, puisque l'expertise technique opérationnelle et l'expérience et le savoir-faire doivent permettre d'accroître la compétitivité et la professionnalisation de chacun.

#### Les chiffres clés

**2<sup>e</sup> semestre 2005** (juillet à décembre), 406 stagiaires (509 stagiaires totaux pour 2005) dont :

- 137 participants aux formations sur Paris (33,74 %).
- 83 participants aux formations «intra ou sur mesure» déclinées en régions (20,44 %).
- 186 participants aux formations dans les Dom-Tom (45,81 %).

L'activité du 2<sup>e</sup> semestre a permis d'obtenir un résultat correct soit 198 378 k€ (76,3 % du budget à réaliser). Cet écart de réalisation budgétaire s'explique par :

- La mise en place d'une 1<sup>ère</sup> année test de partenariat avec la Scet n'a pas pu rattraper la perte des actions liées à l'aménagement pour un montant estimé à - 87 k€
- L'essai des actions de formations décentralisées liées à la maîtrise d'ouvrage publique ou loi PPP n'a pas eu les résultats escomptés pour un montant estimé à 46 k€

*Nette reprise de l'activité au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006.*

**1<sup>er</sup> semestre 2006** (janvier à juin)

Les premiers résultats pour le 1<sup>er</sup> semestre 2006 font apparaître une nette reprise d'activité par rapport à 2005 :

- 178 599 k€ (64 % du budget) et 574 stagiaires (contre 51 578 k€, soit 19,8 % du budget et 103 stagiaires en 2005).

Cette reprise significative peut s'expliquer par :

- l'action de formation «les Sem et l'ordonnance du 6 juin 2005» qui a été déclinée 11 fois en région (dont Dom-Tom) et représente un CA de 60 630 € pour 198 stagiaires.
- la formation sur la réforme des concessions d'aménagement (annulée à plusieurs reprises en janvier-février pour non parution du texte) a enfin pu être programmée à partir de mai 2006 et a généré 43 022 € pour 146 stagiaires.
- enfin, la réforme de l'impôt sur les sociétés immobilières a été décentralisée dans 8 villes : 27 935 € pour 94 personnes.



*L'Idasem, une formation dédiée au « rôle de l'administrateur élu dans la Sem ».*

*Il a été créé en 2005 par la Fédération des Sem et la Caisse des dépôts.*

### ► Idasem

L'institut des administrateurs de Sem propose des séminaires de formation prenant en compte les préoccupations des élus administrateurs ou futurs administrateurs de Sem et répond aux problèmes ou questions juridiques qu'ils se posent en 5 modules :

- 1. organisation et fonctionnement d'une Sem
- 2. rôle, statuts et responsabilités des Administrateurs de Sem
- 3. les phases critiques de la Sem
- 4 les contrats des Sem
- 5 l'environnement financier de l'administrateur

Les principales sessions : Montpellier (10 octobre) pour les Sem d'outre-mer : 4 participants ; Paris (28-29 septembre, modules 1 et 2), (19-20 octobre, modules 3 et 4), (9 novembre module 5). Chacune des sessions comptait 12 participants ; Ile de la Réunion (14-15

*Un Vade-mecum de l'administrateur a été remis à chaque participant.*

novembre, modules de 1 à 4) : 12 participants.

Enfin, une session s'est déroulée en Polynésie (26-27 juin) à la demande du gouvernement polynésien et principalement dédiée aux membres du gouvernement. Cette formation adaptée aux spécificités Territoire et Pays d'Outre Mer a enregistré une fréquentation record avec 38 participants.

Après une période de rodage et suite aux évaluations des participants, de nouvelles actions de formations sont programmées courant 2006/2007 en métropole ou dans les Dom-Tom. L'Idasem ne comportera plus que les 4 premiers modules dispensés par Catherine Proust-Desbonnet, responsable du département juridique de la Fédération.

## ► L'appui aux projets de Sem

*Un service créé en 2003.*

La Fédération accompagne les collectivités qui envisagent de créer une Sem. Grâce à un diagnostic d'opportunité, l'objectif est de sécuriser le montage et d'amener le futur adhérent à tout de suite intégrer les différents réseaux par un dispositif de pré-adhésion lui permettant de bénéficier du maximum d'expérience.

Désormais la plupart des Sem qui se créent ont bénéficié d'un suivi par la Fédération. Ainsi, près de 300 dossiers ont été traités jusqu'alors générant plus de 450 rendez-vous. Parmi les dernières Sem créées, 52 ont bénéficié de cet appui.

Dans la quasi-totalité des cas, l'intervention a lieu au stade de la réflexion ou de l'étude préalable, expliquant le délai moyen de 12 à 15 mois entre la genèse d'un projet et la création de la Sem. Enfin, 4 % des projets ont été déconseillés, généralement pour irréalisme économique.

### Répartition des projets par secteur

➤ Aménagement → 23

➤ Immobilier → 22

➤ Services → 235 (tourisme et développement touristique : 78 ; production d'électricité : 23 ; développement économique : 15 ; distribution d'énergie et chauffage urbain : 14 ; distribution d'eau : 11 ; traitement des déchets : 9 ; parcs d'exposition et de congrès : 8 ; abattoirs : 7 ; domaine de la santé : 7 ; NTI : 7 ; transports : 7 ; thermalisme : 5 ; divers : 44).

Ces projets concernent 91 départements, tant en métropole qu'en outre-mer, montrant une couverture géographique quasi totale.

## ► L'appui au management

Créé, voici 7 ans le département appui au management a pour objectif la conduite du changement dans les Sem par des techniques et pratiques innovantes de plus haut niveau.

### EMDS

La Fédération a créé l'Ecole de management des dirigeants de Sem en 2001, une formation longue destinée aux dirigeants de Sem qui se déroule en totalité sur le campus HEC à Jouy-en-Josas (78). Ce cycle long se compose de 6 modules de 3 jours par mois répartis entre septembre et janvier de l'année suivante.

Un cycle court d'approfondissement de 2 jours, se déroule en janvier simultanément au dernier module du cycle long. Il s'adresse aux personnes ayant déjà suivi une des promotions de l'EMDS.

La promotion 2005-2006 a accueilli 22 stagiaires.



*La 6<sup>e</sup> promotion débutera en septembre 2006.*

## Bilan global

*Le bilan global s'enrichit d'un nouveau volet, le projet d'entreprise, testé actuellement par la Semapa et Plaine Commune Développement.*

Lancé en 2005, le bilan global concerne aujourd'hui 50 Sem. Outil de communication et d'aide à la décision, le bilan global prend en compte les critères spécifiques de la Sem : création de valeurs économiques directes et indirectes, actions et réalisations de l'intérêt général, apport d'image à la collectivité ou au territoire, pérennité des actions, etc.

Il affiche par des données quantitatives et qualitatives le bilan économique réel de la Sem ; il met en lumière les missions d'intérêt général et d'impacts durables, menées par la Sem sur son territoire ; enfin, il fait connaître et reconnaître l'outil Sem en France et au niveau européen.

## Démarche qualité

*Plus de 320 Sem sont certifiées ou en cours de démarche.*

La démarche qualité est une étape essentielle dans la professionnalisation des Sem. Un conseil expertise dans la Sem est assuré par Socotec en vue de la certification Iso 9001 version 2000.

## Qualité managériale

Lorsque les résultats sont mauvais, il est souvent trop tard : la Fédération en partenariat avec Socotec a mis au point un référentiel d'auto-évaluation spécifique à partir d'une cotation regroupant 175 questions concernant le personnel, les clients, les stratégies, les résultats, etc.

## Recrutement

*Un e-mail dédié : [emploi@fedsem.fr](mailto:emploi@fedsem.fr)*

La Fédération des Sem met gratuitement en ligne sur son site les offres d'emploi des Sem. Plusieurs cabinets de recrutement ont été référencés en 2006 : EKA, FC Conseil, Light Consultants, Progress, le groupe SNI-Scet, qui s'engagent à diffuser leurs annonces « Sem » via la rubrique emploi du site internet de la Fédération.

Les annonces sont conservées trois mois et diffusées sous 24 heures aux abonnées de la mailing list emploi.

### Au 1er septembre

- ➡ 2 891 abonnés à la mailing list emploi.
- ➡ 127 offres diffusées en 2006 (119 en 2005 ; 83 en 2004 ; 43 en 2003).
- ➡ 76 811 connexions en 2006 (78 601 en 2005 ; 48 928 en 2004 ; 26 209 en 2003).

## ► Editions

*Vers une évolution du papier au format PDF.*

Des éditions papier auparavant proposées à la vente sont désormais éditées au format PDF et mises gratuitement à disposition des adhérents sur le portail adhérent « Sem en ligne », onglet « Doc'métier » :

- ➡ Guide fiscal de l'aménagement
- ➡ Guide comptable Sem immobilières de logements
- ➡ Cahiers fiscaux (5)
- ➡ et tous les cahiers techniques : Crac ; Exemple de concession de service public ; Exemple de convention d'affermage, etc.

## ► Autocontrôle et analyse financière

*Le dispositif d'autocontrôle s'applique aux Sem immobilières œuvrant*

Le dispositif d'autocontrôle s'inscrit dans le cadre de la convention passée avec la CGLLS, la Fédération devant assurer un rôle préventif pour traiter en temps utile les situations de difficultés. Les données des analyses participent à l'établissement d'une plaquette annuelle au titre de l'observatoire des Sem immobilières.

*dans le domaine du logement social : près de 200 sociétés.*

En outre dans le cadre du dispositif de suivi de l'aménagement (DIS) l'ensemble des Sem à double activité fait progressivement l'objet d'une double analyse (26 Sem concernées). Les activités aménagement de ces sociétés sont centralisées et permettent à la Fédération des Sem d'établir des cumuls et moyennes annuelles.

L'exercice a été marqué par une implication forte du service en matière de formation et d'information sur les réformes comptable et fiscale applicables aux Sem immobilière dès l'exercice 2005.

## ► Sem assistance

Le département juridique a traité entre août 2005 et juillet 2006 : 817 questions juridiques dans le cadre du Sem assistance. Les thèmes les plus récurrents sont ceux relatifs aux marchés, aux contrats et aux statuts spécifiques des Sem.

## ► Sem expertise

### Contrats d'assistance

Dans le cadre du conseil aux Sem, la Fédération a conclu des contrats d'assistance avec des cabinets ou des conseils. Voici la liste en 2006 :

- ➔ Cabinet Fidal (droit des affaires)
- ➔ DS Avocats (droit de l'aménagement)
- ➔ Droit Public Consultants (droit public et privé des affaires)
- ➔ Cabinet Laurent Richer (droit public des affaires)
- ➔ AJPS (droit social)
- ➔ Cabinet Didier Seban (droit des marchés publics et conventions DSP)
- ➔ Cabinet Jean Luciani (comptabilité, fiscalité)
- ➔ EY LAW (droit public des affaires)
- ➔ CDA (fiscalité)
- ➔ LaTournerie Wolfrom & Associés (droit public des affaires)
- ➔ Cabinet Delcros-Peyrical (droit communautaire)
- ➔ SCP Kohn et associés (fiscalité et droit de l'urbanisme)
- ➔ Ascco International (droit des assurances)
- ➔ CPS France Scacchi (expertise comptable et analyse financière)

### Teneur des questions

Entre août 2005 et juillet 2006, le département juridique a traité 12 dossiers de conseil aux Sem, tous pour le secteur immobilier : 5 demandes concernent la rédaction et validation du manuel d'achats ; 2 la modification statutaire ; 2 l'analyse des conventions de dévolution.

## ► Sem en ligne

*Le nouveau portail « Sem en ligne » devrait être opérationnel en 2007.*

Le portail Internet de la Fédération à destination de ses adhérents existe depuis mai 2003. Construit au départ comme un portail d'actualité, après plus de trois ans d'existence et de multiples évolutions de contenu, la vocation de l'outil a changé. La Fédération a engagé une réflexion pour remodeler cet outil.

Le Cabinet AJPS a rejoint le cercle des contributeurs extérieurs pour l'alimentation de la rubrique « Droit social ».

Pour encourager les multiples abonnements au sein d'une même Sem, une publicité tourne en

boucle sur le portail : « Faites passer l'info... Sem en ligne c'est aussi gratuit pour vos collaborateurs ».

## Chiffres clés

*Abonnements, juillet 2006 :*

- ➔ 638 Sem représentant 1 361 utilisateurs.
- ➔ 23 partenaires représentant 154 utilisateurs.

	2005	2004	2003 (mai-déc)
Nombre total de sessions	40 893	24 859	6740
Nbre d'articles d'actualité	584	445	172
Nbre de lectures	49 629	32 099	4 827

## ► La démarche qualité



*L'Afaq se prononcera au terme de son audit de renouvellement de décembre 2006 sur le maintien de la certification Iso.*

Soucieuse de satisfaire les besoins de ses adhérents, la Fédération est engagée dans une démarche qualité depuis 2001, et le système mis en place a été certifié Iso 9001 version 2000 par l'Afaq en octobre 2003. Délivrée pour une durée de 3 ans, cette certification est vérifiée chaque année lors d'un audit de suivi. L'évolution et l'amélioration du système qualité repose sur un suivi régulier en interne de chaque processus le composant.

L'engagement auprès de ses adhérents d'une qualité de prestations et de fonctionnement orientée client repose sur l'écoute de leurs besoins évolutifs et chaque année la Fédération réalise une enquête globale de satisfaction venant compléter la mesure de la satisfaction des participants aux activités de rencontres et de formation.

L'enquête réalisée en 2005 a recueilli le niveau de satisfaction et les suggestions d'amélioration près de 160 Sem adhérentes.

Globalement, 96% des adhérents utilisateurs ou clients des prestations de la Fédération sont satisfaits (84%) ou très satisfaits (13%).

L'offre de services de la Fédération enregistre les taux de satisfaction suivants :

- ➔ Accueillir l'adhérent, être en contact 95%
- ➔ Animer le réseau des adhérents 90%
- ➔ Informer les adhérents 95%
- ➔ Assister l'adhérent 88%
- ➔ Faciliter le management des Sem 88%
- ➔ Défendre et promouvoir les Sem 78%

Le lobbying, les compétences du personnel, sa disponibilité et réactivité ainsi que l'animation de réseau constituent les principaux points forts exprimés par les adhérents à propos de leur Fédération.

Toutefois, ils regrettent une pratique encore trop peu décentralisée, ressentent le coût des adhésions et prestations trop élevé et certains ont jugé insuffisants les résultats de l'action lobbying menée en 2005.

*L'ensemble de la démarche qualité est consultable sur le site de la Fédération.*

Les résultats de l'enquête réalisée en 2005 ont généré un plan de 15 actions d'amélioration dont la moitié a été réalisée à fin juin 2006. Ce plan permet notamment :

- ➔ d'améliorer le retour d'information vers les adhérents (activité de la Fédération, résultats de ses actions notamment en matière de lobbying, etc.).
- ➔ de développer et faciliter les rencontres de dirigeants de Sem (actions d'information et formation décentralisées, visites de Sem par des collaborateurs de la Fédération, etc.).
- ➔ d'adapter les outils d'information et d'assistance aux besoins des adhérents (Sem en ligne, Sem mag', Sem assistance, bourse d'emploi, appui au management etc.).

Renouvelée en 2006 en 2007, l'enquête globale mesurera l'impact de ce plan d'action en affichant l'évolution des indices de satisfaction.

## Les nouvelles adhésions

*De septembre 2005 à septembre 2006, la Fédération compte 35 nouveaux adhérents (dont 14 pré-adhésions). Il s'agit de :*

**09**

**Savasem** (Ax-les-Thermes)

**10**

**Seda** (Troyes)

**14**

**Zénith** (Caen)

**16**

**Semapex** (Angoulême)

**25**

**Pays de Montbéliard** : projet Numéricâble

**26**

**Communauté de communes du Pays de Romans** : projet éolien (Romans)

**29**

**Sem du TCSP de Brest Brest Métropole Aménagement**

**33**

**Seml RDL** (Belin-Beliet)

**38**

**Sem de la centrale Les Mousses** (Saint-Paul de Varcès)  
**Ville de Mizoën** : projet de microcentrale hydraulique

**40**

**Gascogne Energie** : projet (Aire-sur-Ladour)

**44**

**La Folle Journée** (Nantes)

**48**

**Conseil général de la Lozère** : projet reconstruction et gestion abattoir

**49**

**Terra Botanica** : projet parc du végétal (Angers)

**52**

**Pole Diderot** : projet (Langres)

**57**

**FIM** (Metz)  
**TCRM** (Metz)

**58**

**Loire et Nohain** (Cosne-Cours-sur-Loire)

**64**

**Sem PP** (Eaux-Bonnes)  
**Segeb** (Pau)

**65**

**Saem N'Py** (Lourdes)

**73**

**Sorea** : projet transformation régie d'électricité (Valloire)  
**Méribel Réservations**

**75**

**Sete** (Paris)

**78**

**Slecansqca/TVFIL 78** (Guyancourt)

**83**

**Sara** (Roquebrune-sur-Argens)  
**Fréjus Aménagement**

**88**

**Saem Golbey** (Golbey)

**93**

**Sem Pact 93** (Montreuil)

**94**

**Seml Studio 66** : projet (Champigny-sur-Marne)

**95**

**Sarcelles Chaleur** (Sarcelles)

**972**

**Sem Sud Martinique** (Sainte-Anne)

**Polynésie française**  
**Sem Te Vaima** (Pirae)  
**Sem Vavi** (Pirae)

## Les radiations

*Durant la même période, le conseil d'administration a procédé à la radiation de 52 Sem (28 liquidation, disparition ou dissolution, 8 non règlement de cotisation ou situation financière difficile, 10 transformation en régie ou SA, 4 pour fusion avec une autre Sem, 2 ne souhaitant plus adhérer). Il s'agit de :*

02

**Saiems** (Villeuve Saint-Germain)  
**Semdto** (Fossoy)

06

**Semazur** (Nice)

13

**Marseille Parc Auto**  
**Simoparc** (Istres)  
**Semiport** (Port-le-Bouc)

17

**Jardins du Monde** (Royan)

21

**SAPRR** (Saint-Apollinaire)

22

**Sem du planétarium de Bretagne**  
(Pleumeur-Bodou)

26

**Sevom** (Valence)

28

**Chartrexp** (Chartres)

29

**Sem Cléder** (Cléder)

31

**Semvat** (Toulouse)  
**ASCL**(Colomiers)

34

**Ecosite** (Mèze)  
**Semalis** (Sète)

37

**Saiem de Joué-les-Tours**

38

**SMD** (Saint-Martin-d'Hères)

51

**Europort Vatry** (Châlons-en-Champagne)

54

**Sem Câble de l'Est** (Nancy)

59

**Seml** (Lys-lez-Lannoy)

61

**Energie du Bocage** (Ceaucé)

62

**La Coupole** (Arques)  
**Maréis** (Etaples-sur-Mer)

67

**Semical** (Strasbourg)

68

**Sem des Sources de Soultzmatt**  
(Soultzmatt )

69

**Cités Télévision** (Villeurbanne)  
**Socfons** (Saint-Fons)

71

**Saiem Mâcon**

73

**Sogespral** (Pralognan-la-Vanoise)

75

**SNTE**(Paris)

76

**Semso** (Sotteville-les-Rouen)

78

**Sem 78** (Plaisir)  
**Semacla** (Les Clayes-sous-Bois)

79

**Pescalis** (Montcoutant)

80

**Susinet** (Amiens)

81

**Sem de la Découverte** (Le Garric)

83

**E2S** (Draguignan)

84

**Saiemva** (Avignon)  
**Axit** (Avignon)

86

**STP** (Poitiers)

90

**CTRB** (Danjoutin)

92

**Clichy Expansion**

93

**Montreuilloise d'Habitation**  
(Montreuil)  
**Sem du Logement Dionysien**  
(Saint-Denis)  
**Soviac** (Villetaneuse)  
**Semalilas** (Les Lilas)

94

**Saiem de Créteil**

973

**Sem Sud** (Kourou) : projet Conseil régional de Guyane  
**Semagu** (Cayenne)

974

**Semita** (Saint-Pierre)  
**Sempro** (Sainte-Clotilde)

## La Fédération des Sem est présente ou participe aux travaux de nombreux organismes

Instances nationales	Organismes sectoriels ou professionnels	Transports-stationnement
➔ Conseil national de l'habitat	➔ Association HQE	➔ Agir
➔ Commission nationale de la concertation	➔ Association Qualitel	➔ Gart
➔ Conseil national des services publics départementaux et communaux	➔ Anil (Agence nationale pour l'information et le logement)	➔ Fédération du stationnement
➔ Conseil national de la montagne	➔ Agence qualité construction	➔ Transdev
➔ Conseil national du tourisme	➔ Anroc (Association des régies d'énergie et câble)	➔ UTP
➔ Conseil national du transport (comité de liaison pour l'accessibilité des transports)	➔ Avicca (Association des villes & collectivités pour les communications électroniques & l'audiovisuel)	<b>Autres</b>
➔ Caisse de garantie du logement locatif social	➔ Commission technique de l'assurance construction	➔ Union nationale du crédit coopératif
➔ Comité national du 1 % logement	➔ ELE (Entreprises locales d'électricité)	➔ Associations Mutlog et Acmil
➔ Certu (Centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques)	➔ France Congrès	➔ ADPE (Association pour le droit public de l'entreprise)
➔ Conférence permanente du tourisme rural	➔ Foires, salons et congrès de France	➔ Club ville aménagement
➔ Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru)	➔ Fédération des ports de plaisance	➔ CEEP (Centre européen des entreprises à participation publique)
	➔ Fédération des Min	➔ Observatoire des risques juridiques des collectivités territoriales
	➔ Fnotsi (Fédération nationale des offices de tourisme)	➔ Association de promotion des projets urbains
	➔ Fonds d'intervention pour le logement locatif social	➔ Mot (Mission opérationnelle transfrontalière)
	➔ Institut de la gestion déléguée	➔ Cercle des délégués permanents français à Bruxelles
	➔ Odit-France	➔ Association nationale des élus de la montagne (Anem)
	➔ SNTF (Syndicat national des téléphériques de France)	➔ Association nationale des maires des stations classées et communes touristiques
	➔ SPEGNN (entreprises locales gazières)	➔ Association nationale des maires des stations de montagne
	➔ Union nationale des professionnels du pôle funéraire public	➔ Association nationale des élus du littoral (Anel)
	<b>Energie</b>	➔ Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)
	➔ Amorce	➔ Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC)
	➔ Association des maîtres d'ouvrage en géothermie (Agemo)	➔ Mairie 2000
	➔ Comité de liaison des énergies renouvelables (Clerc)	
	➔ Syndicat des énergies renouvelables	

## Conseil d'administration du 8 février 2006

### Plan d'action pour 2006

Le plan d'action n'est pas un catalogue annuel des objectifs de la Fédération. Il a pour but de proposer au conseil d'administration un petit nombre de priorités politiques autour duquel l'action fédérale s'articulera jusqu'au prochain congrès. Il s'inscrit dans le cadre de la motion votée par l'assemblée générale du congrès de Montpellier.

Ce plan d'action est organisé autour de **5 axes de progrès** :

1. Le congrès a fait ressortir **la nécessité d'un effort de formalisation et de promotion, notamment vers les élus locaux, de la « différence » Sem**, comprise comme l'ensemble des avantages comparatifs de la solution Sem par rapport aux autres outils de gestion des services publics locaux. Il s'agira principalement :
  - ⇒ de rédiger, à partir de la charte de déontologie du mouvement Sem, **une « charte des valeurs » affirmant la modernité de la solution Sem dans le contexte français et européen**
  - ⇒ **de décliner cette charte par secteur d'activité** sur le modèle de la charte des Sem d'eau, avec le concours des réseaux professionnels organisés au sein de la Fédération, y compris dans des secteurs offrant un potentiel de développement (santé, ports et aéroports, communications électroniques, etc)
  - ⇒ **d'engager une campagne de communication** ciblée sur les élus et mobilisant l'ensemble des supports, outils et réseaux – notamment régionaux - de la Fédération.
2. Dans le domaine du lobbying, l'ouverture à la concurrence de la maîtrise d'ouvrage déléguée et de l'aménagement public, suite à des plaintes déposées par le secteur privé, met en lumière **la nécessité pour la Fédération d'assurer, pour l'ensemble des Sem, une réelle égalité de traitement avec leurs concurrents** et d'utiliser à cet effet, tous les moyens de droit. Cette orientation s'inscrit dans le sillage de la plainte déposée par la Fédération fin 2005 auprès de la Commission européenne à la demande des Sem d'énergie.

Ainsi l'on peut citer,

⇒ A l'égard des **établissements publics** :

- l'exemption générale de mise en concurrence dans le cadre des DSP (art.41 de la loi Sapin)
- les offres de prix anormalement basses des services extérieurs de l'Etat (DDE, DDAF) dans le domaine de l'ingénierie publique, maintes fois dénoncées par les Sem
- l'inégalité de traitement entre les OPAC et les SA (Sem ou ESH) en cas de fusion/absorption

⇒ A l'égard des **délégués de service public autres que les Sem**, l'égalité de traitement doit être obtenue par leur alignement sur les obligations de transparence imposées aux Sem par l'ordonnance du 6 juin 2005.

Dans tous les cas de cette liste, non exhaustive, la Fédération est fondée à agir sur la base même du droit communautaire.

3. D'autres actions de lobbying seront résolument engagées ou poursuivies, au titre du principe – constant dans la doctrine de la Fédération depuis des années – de la liberté de choix des élus locaux :
  - ⇒ le **déverrouillage des règles de répartition du capital** doit être revendiqué au nom de cette liberté, et être **applicable à toutes les Sem**, suivant le modèle existant dans quasiment tous les pays européens.
  - ⇒ le **mode de comptabilisation de la part publique du capital des Sem** doit être **clarifié** de sorte que puissent se constituer, entre les collectivités locales et d'autres acteurs publics, des pôles publics majoritaires.
  - ⇒ l'annonce par la Commission européenne **d'une communication particulière sur les Sem** incite la Fédération, de concert avec ses partenaires européens – notamment la Fédération des entreprises

publiques locales allemandes – et les associations d'élus françaises, à être force de proposition qu'il s'agisse :

- d'**insérer une définition du « in house » dans le droit positif européen**
  - de **garantir l'égalité de traitement entre les Sem et les opérateurs privés** au regard du droit de la concurrence
  - d'autoriser explicitement les collectivités territoriales à **retenir la Sem comme un mode d'exécution de la mission et de sélectionner un partenaire privé par appel d'offres puis de constituer une Sem exploitante avec celui-ci. Cette solution constitue l'un des leviers de croissance des « PPP institutionnels » en Europe**
- ⇒ annoncé lors de la dernière conférence des Sem d'Outre-Mer, le **renforcement de notre action de lobbying et d'animation professionnelle en Outre-Mer** sera engagé
- ⇒ **le rôle, les activités, la composition du club des actionnaires seront développés** dans le prolongement des efforts engagés en 2005
- ⇒ par ailleurs, 2006 correspondant à la fois au 80<sup>e</sup> anniversaire des décrets-lois Poincaré et au 50<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération, **un travail de prospective sera réalisé à la lumière de l'histoire de l'économie mixte depuis 1926** et présenté notamment lors du congrès de Strasbourg
- ⇒ enfin, la Fédération intensifiera **la promotion de la solution Sem auprès des pays émergents**, en s'appuyant sur l'expertise des Sem elles-mêmes -recensées courant 2005- et sur le réseau international de notre partenaire, l'Agence française de développement.

4. La Fédération n'offre pas de programme d'activités dédié aux élus présidents de Sem, tout au long de l'année et particulièrement lors du congrès. C'est pourquoi un « club des présidents » a été lancé, à titre expérimental et avec succès, dans le secteur du logement et que l'Institut des administrateurs de Sem (IDASEM) a tenu ses premières sessions, en métropole et en Outre-Mer, en 2005.

Dans le prolongement de ces initiatives il est proposé **d'élaborer à l'intention des présidents et administrateurs de Sem un ensemble cohérent d'activités et de services** orientés vers l'échange, la formation et la convivialité.

5. La Fédération a diversifié, ces dernières années, la gamme des activités et services proposés à ses adhérents. **La mise en œuvre des priorités énoncées ci-dessus exige une concentration de ses moyens sur celles-ci.** Ce recentrage a déjà été amorcé dans le cadre d'accords de partenariat tel celui passé avec le groupe SNI. **La Fédération étudiera en 2006 l'ensemble de ses services « périphériques » à son cœur de métier en vue d'examiner les opportunités de sous-traitance ou de partenariat.**

## Conseil d'administration 8 février 2006

## Bilan du plan d'action 2005

Le plan d'action fédéral pour 2005 s'articulait autour de quatre axes :

1. **Reconstruire une perspective de croissance pour les Sem dans les secteurs du logement et de l'aménagement**
2. **Construire le lobby européen des Sem**
3. **Construire un réseau pour toutes les Sem**
4. **Intensifier notre action de promotion de la solution Sem auprès des élus locaux**

OBJECTIFS 2005	EVALUATION
<p><b>1. Reconstruire une perspective de croissance pour les Sem dans les secteurs du logement et de l'aménagement</b></p> <p>L'année 2005 sera marquée par une série d'actions, pilotées par la commission Logement et tendant à <b>replacer durablement les Sem de logement dans une perspective de croissance</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La signature et la mise en œuvre de l'accord Etat/Fédération des Sem sur le volet logement du plan de cohésion sociale.</li> <li>➤ L'accompagnement des Sem par la Fédération pour la mise en œuvre des réformes fiscale et comptable et la poursuite de notre action de lobbying sur la neutralité de la réforme comptable</li> <li>➤ La création d'un réseau d'élus locaux motivés par la promotion de la solution Sem dans le secteur de l'habitat et du renouvellement urbain.</li> <li>➤ La création d'un club d'échanges professionnels sur les métiers de la construction et de la gestion locative</li> <li>➤ La clarification des conditions de reprise d'un office HLM par une Sem.</li> </ul>	<p><b>1. Reconstruire une perspective de croissance pour les Sem dans les secteurs du logement et de l'aménagement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Signé le 18/1, l'accord entre État-Fédération des Sem précise la participation des Sem à la mise en œuvre du volet logement du plan de cohésion sociale (33 000 logements sur cinq ans, hors Outre-Mer) et renforce les modalités de concertation sur la préparation des textes relatifs au logement.</li> <li>➤ La neutralité de la réforme de l'IS et de la réforme comptable (pour le logement social) a été assurée par l'art. 46 de la loi de finances 2005. Formation des adhérents sur le volet fiscal : rencontre nationale (30/11) suivie, après la publication de l'instruction fiscale, de stages décentralisés (février-mars 2006). 6 stages ont eu lieu sur le volet comptable.</li> <li>➤ Créé le 1/9, le club des présidents de Sem immobilières poursuivra ses travaux en 2006.</li> <li>➤ Le club logement, dédié au partage d'expériences entre cadres de Sem, s'est réuni trois fois en 2005 (66 participants au total).</li> <li>➤ Engagée dans le cadre des discussions globales avec le gouvernement sur le projet de loi ENL, en liaison avec la Fédération des ESH, devrait aboutir lors de l'adoption de la loi, au printemps 2006.</li> </ul>

<p>Les Sem d'aménagement sont confrontées, pour leur part, aux <b>conséquences lourdes et en cascade du contentieux entre la Commission européenne et la France sur le mode d'attribution des conventions publiques d'aménagement</b>. Le fait que la procédure ait été suspendue, fin novembre, suite à l'envoi d'une réponse tardive du gouvernement, n'écarte nullement le risque d'une multiplication des contentieux fragilisant les contrats passés et ajournant les attributions prévues.</p> <p>La réforme proposée par la Fédération apparaît donc <b>indispensable et urgente. Elle doit être impérativement réalisée en 2005, par la voie législative, et accompagnée d'une campagne de concertation et d'information auprès des collectivités locales et de leurs associations représentatives.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>2. Construire le lobby européen des Sem</b></p> <p>L'année 2005 sera marquée par la <b>discussion au Parlement européen du livre vert sur les PPP</b>, lequel comporte pour la première fois dans un document communautaire une description des problématiques posées aux Sem par le droit de la concurrence. Ce débat offre au mouvement Sem une opportunité stratégique de faire connaître et relayer ses propositions. C'est dans ce contexte favorable – nonobstant le contentieux évoqué ci-dessus – que s'insèrent les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La mise en place d'un <b>dispositif permanent de lobbying au Parlement européen</b>, compte tenu de l'influence croissante de celui-ci dans le processus législatif et de son rôle de contrepoids relatif au libéralisme dogmatique de la Commission.</li> <li>➤ La reprise par l'avis du Parlement européen sur le livre vert des éléments-clefs de nos propositions (<b>consolidation juridique du « in house » et prohibition de toute obligation discriminatoire à l'encontre des entreprises publiques locales</b>).</li> <li>➤ La mise en place de <b>l'association d'élus européens (NEELS)</b>.</li> </ul>	<p>La réforme des concessions d'aménagement, votée à l'unanimité du Parlement le 20/7, reprend l'essentiel des propositions de la Fédération, formulées dans des propositions de loi déposées dans les deux chambres,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opérateur unique et global</li> <li>- Spécificité des concessions d'aménagement</li> <li>- Egalité de traitement entre Sem et aménageurs privés</li> <li>- Procédure de publicité analogue à la loi Sapin</li> <li>- Validation des conventions passées</li> </ul> <p>Les principales associations d'élus concernées (AMF, AMGVF, ADF, ARF, ACUF) ont été informées et mobilisées. Réclamée par tous les groupes politiques et ajournée à la demande du gouvernement, la création de sociétés publiques locales d'aménagement a été votée par l'Assemblée dans le cadre du projet de loi ENL (1/06).</p> <p style="text-align: center;"><b>2. Construire le lobby européen des Sem</b></p> <p>Le dispositif de sensibilisation des eurodéputés a été mis en place au sujet des propositions de la Fédération et du CEEP dans le cadre du livre vert PPP : rendez-vous avec les rapporteurs et co-rapporteurs, sensibilisation du président et des membres de la commission. Par ailleurs, la Fédération a agi pour associer les groupes métiers du CEEP aux intergroupes correspondants du Parlement (urbain et tourisme). Enfin, deux lettres d'information des eurodéputés ont été lancées, l'une par le CEEP, l'autre par la Fédération.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Parlement européen ne s'est pas encore prononcé sur le livre vert PPP en raison d'un conflit de compétences entre deux commissions. Report à 2006.</li> <li>➤ L'association NEELS a été créée le 21/2. L'objectif principal de NEELS est de mobiliser de manière optimale les élus locaux, au plan européen, en faveur de la promotion et de la défense des entreprises publiques locales. NEELS a prévu à cet effet d'organiser deux séminaires par an. Carl CEDERSCHIÖLD, maire honoraire de Stockholm et 1er vice-président de KFS (Fédération des entreprises publiques</li> </ul>
--	---

<p><b>3. Construire un réseau pour toutes les Sem</b></p> <p>A cet objectif se rattachent de multiples innovations ou axes de progrès :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le lancement de <b>rencontres nationales professionnelles (Logement, Aménagement, Transports, Tourisme)</b> organisées à Paris au cours du premier semestre par les clubs et commissions correspondants.</li> <li>➤ La mise en place des nouvelles commissions sectorielles créées lors du congrès de Bordeaux (<b>Déplacements, Tourisme et culture, Energie et environnement, Développement économique</b>)</li> <li>➤ La <b>relance du comité Outre-Mer</b>, autour de l'organisation de la 8<sup>ème</sup> conférence des Sem d'Outre-Mer (Martinique, fin mai), organisée désormais annuellement.</li> <li>➤ La mise en place opérationnelle de <b>l'Institut des administrateurs de Sem</b>, en partenariat avec la Caisse des dépôts.</li> <li>➤ Le <b>renforcement de la synergie entre la Fédération et les associations régionales</b> (création d'un poste de délégué régional pour le Nord-Picardie-Normandie, organisation de formations d'actualité décentralisées, actions de lobbying coordonnées sur les schémas de développement économique et les aides publiques aux Sem)</li> <li>➤ Le <b>déménagement de la Fédération</b> qui devra prioritairement se traduire par un gain pour l'adhérent (bureaux de passage, salle de réunions)</li> </ul> <p><b>4. Intensifier notre action de promotion de la solution Sem auprès des élus locaux</b></p>	<p>locales suédoises) en a été élu président.</p> <p><b>3. Construire un réseau pour toutes les Sem</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cinq rencontres nationales se sont tenues en 2005 : Aménagement (11/3, 150 p), Logement (30/3, 120 p), Tourisme (5/4, 60 p) Transports (1/6, 70 p), Aménagement (22/9, 230 p). A noter, outre la participation globale élevée à ces rencontres professionnelles inédites, la présence des ministres du Logement et du Tourisme ainsi que les taux de satisfaction élevés des participants.</li> <li>➤ L'ensemble des nouvelles commissions créées par le congrès de Bordeaux ont connu, en 2005, un rythme régulier de travail et ont contribué à mieux couvrir l'actualité et les enjeux des principaux secteurs d'activité des Sem de services.</li> <li>➤ Réuni à cinq reprises en 2005, le comité Outre-Mer a piloté avec succès, avec l'ARMOS Martinique, l'organisation de la 8<sup>e</sup> conférence (270 participants)</li> <li>➤ L'IDASEM a tenu ses premières sessions à la Réunion et à Paris (26 élèves au total).</li> <li>➤ Le maillage des délégués régionaux a été finalisé avec le recrutement (3/05) d'un délégué régional Nord-Picardie-Normandie. L'année aura été marquée par l'intensification des formations d'actualité décentralisée en lien avec la publication de l'ordonnance sur les pouvoirs adjudicateurs et la réforme des concessions d'aménagement.</li> <li>➤ L'emménagement au 46 rue N-D des Victoires, le 1/7, a permis de mettre à la disposition des adhérents 1/3 de surface supplémentaire (salles de réunions, espace détente, bureaux de passage)</li> </ul> <p><b>4. Intensifier notre action de promotion de la solution Sem auprès des élus locaux</b></p>
---	---

<p>➤ L'intensification de notre <b>action de promotion de la solution Sem</b> sur des secteurs de croissance tels l'énergie (gaz, électricité, réseaux de chaleur), l'eau, le développement économique, notamment vers les conseils régionaux dans leurs nouveaux domaines de compétence.</p>	<p>A relever :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La vitalité des clubs de Sem correspondants à ces secteurs.</li><li>- L'activité soutenue du service d'appui aux projets (107 projets étudiés en 2005)</li><li>- Le renforcement général des relations entre la Fédération et les associations d'élus qui s'est traduit par la signature d'accords de partenariat (AMF, ADF), par la présence de dirigeants à notre congrès (AMF, ADF, FMVM), par le soutien actif de nombreuses associations lors de la discussion de la réforme des concessions d'aménagement (ADCF, AMF, AMGVF, ADF), par la création d'un club des élus en charge de la gestion déléguée (AMGVF-Fédération des Sem).</li><li>- Des contacts réguliers ont été établis avec l'ARF et certains conseils régionaux (Ile-de-France, Pays-de-la-Loire) sans aboutir, à ce jour, à une concertation étroite et une dynamique commune.</li></ul>
---	--